Circulaire 6387

du 03/10/2017



Enseignement secondaire spécialisé de forme 3 de plein exercice et en alternance organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Horaires hebdomadaires des trois phases - Horaires de la formation professionnelle des trois phases.

Cette circulaire remplace la circulaire n°3587 du 27/5/11

Réseaux	et niveaux concernés		Destinataires de la circulaire	
⊠ Fédér	ation Wallonie – Bruxelles		aux directions des établissements de	
Libre	e subventionné libre confessionnel libre non confessionnel)	p	enseignement secondaire spécialisé organisé ear la Fédération Wallonie-Bruxelles Pour information :	
□Officie	el subventionné		aux membres du Service d'Inspection de	
	reaux : Secondaire spécialisé		Enseignement spécialisé ;	
	•	A	aux membres du Service de Conseil et de	
Type de	circulaire		Soutien pédagogique de l'Enseignement	
⊠ Circu	laire administrative		pécialisé organisé par la Fédération Wallonie- Bruxelles ;	
Circu	laire informative	l'	Aux directions des Hautes Ecoles de Enseignement organisé par la Fédération	
Période o	de validité	V	Vallonie-Bruxelles ;	
A par	tir du 1/9/2017	d	aux directions des internats et des homes l'accueil de l'Enseignement organisé par la	
☐ Du au			Fédération Wallonie-Bruxelles ; Aux directions des C.P.M.S. et des C.P.M.S.S. de	
Documen	nts à renvoyer		Enseignement organisé par la Fédération	
☐ Oui		V	Vallonie-Bruxelles ;	
Da	ate limite :		Aux directions du CAF et du CTP ;	
☐ Vo	oir dates figurant dans la circulaire		ux organisations syndicales et aux associations e parents	
Mot-clé :				
Grille h	oraire forme 3 enseignement spécialisé			
Signatair	re			
Admini	stration : AGE - Service général de l'I Didier LETURCQ, Directeur		organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles vint	
Personne	es de contact			
Direction	on des Affaires pédagogiques et régleme	ntaires – Dire	ection : Catherine GUISSET : 02/690.80.32	
		éléphone	Email	
	Maire David	2/690.81.59	david.maire@cfwb.be	
	François Jean-Louis 0	2/690.82.62	louis.francois@cfwb.be	

Bruxelles, date de parution de la circulaire

OBJET: Enseignement secondaire spécialisé de forme 3 de plein exercice et en alternance organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Horaires hebdomadaires des trois phases - Horaires de la formation professionnelle des trois phases

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur

L'enseignement secondaire spécialisé de forme 3 peut être organisé tant en plein exercice (selon les dispositions du décret de 3 mars 2004) qu'en alternance (selon les dispositions du même décret et de celui du 3 juillet 1991 organisant l'enseignement par alternance, tel qu'il a été complété et modifié). Vous trouverez, ci-après, les grilles applicables à l'enseignement de plein exercice et celles applicables à l'enseignement en alternance.

Certaines formations relèvent de l'article 47 du décret *Missions* et mènent à un certificat de qualification obtenu sur la base des compétences à maîtriser prévues dans les profils de formation correspondants.

D'autres formations relèvent de l'article 342 du décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé et mènent à un certificat de qualification obtenu sur la base de compétences acquises jusqu'à l'approbation par le Gouvernement d'un profil de formation correspondant qui débouchera sur un certificat de qualification lié à ce profil.

L'arrêté du Gouvernement du 26 août 2010 fixe la liste des métiers relevant toujours de l'article 342.

J'attire votre attention sur le fait que, suite à la réforme des titres et fonctions, l'horaire hebdomadaire des trois phases a été modifié ainsi que de nombreuses grilles-horaires de la formation professionnelle. Je vous invite à y être particulièrement attentif.

Par ailleurs, à partir de la rentrée 2017, quatre métiers passent en Certification par Unités d'Apprentissage (CPU): Jardinier(ère) d'entretien, Carreleur(euse), Chapiste et Agent de fabrication du secteur alimentaire. Dans cette nouvelle organisation, il serait hautement souhaitable de prévoir deux heures hebdomadaires de renforcement au bénéfice des élèves qui auraient échoué dans une Unité d'acquis d'apprentissage (UAA). Ces deux heures hebdomadaires n'apparaissent pas en tant que telles dans les grilles-horaires de ces métiers. Il vous reviendra de les organiser à votre meilleure convenance, au travers, soit des activités au choix de l'établissement, soit du(des) cours technique(s), soit du(des) cours de pratiques du métier.

La présente circulaire abroge et remplace la circulaire n° 3587 du 27/5/2011.

Elle est d'application à partir du 1er septembre 2017.

Le Directeur général adjoint,

Didier LETURCQ.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIALISÉ ORGANISÉ PAR LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES

ENSEIGNEMENT DE FORME 3 DE PLEIN EXERCICE

HORAIRES HEBDOMADAIRES DES TROIS PHASES

		PHASE 1		PHASE 2	PHASE 3 (1)
		Observation	Secteur professionnel	Groupe professionnel	Métier Metier
Religion-Morale		1 ou 0	1 ou 0	1 ou 0	1 ou 0
Philosophie et Citoyenneté		1 ou 2	1 ou 2	1 ou 2	1 ou 2
Formation de base		18	14	9	9
Formation de base en Français	(2)	5	4	3	3
Formation de base en Mathématique	(3)	5	4	3	3
Éducation physique Filles et/ou Éducation physique Garçons		4	4	3	2
Éducation plastique	(4)	2	0 à 2	0	0
Éducation musicale	(4)	2	0 à 2	0	0
Éducation sociale	(5)	0	0	0	1
Formation professionnelle	(6)	12	15	21	23
Activités au choix de l'établissement	(7)	3 ou 4	4 ou 5	3 ou 4	1 ou 2
Éducation sociale	(5)	0 à 2	0 à 2	0 à 2	0 ou 1
Langue moderne	, ,	0 à 2	0 à 2	0 à 2	0 ou 1
Activités liées au projet d'établissement	(8)	0 à 4	0 à 4	0 à 4	0 à 2
Activités de soutien pédagogique	(9)	0 à 4	0 à 4	0 à 4	0 à 2
TOTAL		35/36	35/36	35/36	35/36

- (1) Pour des raisons pédagogiques évidentes, le regroupement d'élèves entre différentes phases est déconseillé.
 - Le regroupement des élèves de 1^{ère} observation avec ceux des phases 2 ou 3 n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Service général de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles (voir les personnes-ressources reprises ci-avant).
- (2) Les activités du cours de Formation de base en Français doivent rencontrer ses compétences seuils mais aussi les compétences prioritaires des cours d'histoire et d'actualité. Le(s) professeur(s) de français gère(nt) la répartition hebdomadaire des périodes de cours et assume(nt) la responsabilité de cette gestion.
- (3) Les activités du cours de Formation de base en Mathématique doivent rencontrer ses compétences-seuils mais aussi les compétences prioritaires des cours de science et de géographie.
 - Le(s) professeur(s) de mathématique gère(nt) la répartition hebdomadaire des périodes de cours et assume(nt) la responsabilité de cette gestion.
- (4) Durant la phase 1 (Secteur professionnel), le libre choix est laissé au chef d'établissement entre le cours d'éducation plastique, le cours d'éducation musicale ou les deux pour un total de 2 périodes maximum.
- (5) Le cours d'éducation sociale s'inscrit dans la logique des orientations reprises par le décret du 24 juillet 1997 (missions de l'enseignement) et comporte essentiellement l'éducation à la citoyenneté.
 - Ce cours doit être attribué à un professeur de cours généraux.
- (6) Pendant le temps d'observation, la formation professionnelle comporte des cours représentatifs d'un ou plusieurs secteurs professionnels avec un minimum de 3 périodes par cours. Dans l'intérêt de l'élève, et dans le cadre de son projet personnel, il est souhaitable, en vue de son choix objectif futur d'un secteur professionnel, que cette observation soit menée dans au moins deux secteurs professionnels et, idéalement, dans chacun des secteurs professionnels organisés dans l'établissement. Des permutations peuvent être envisagées durant l'année scolaire soit à la demande d'un élève, soit de manière généralisée.
- (7) Les activités au choix de l'établissement permettent d'ajuster l'enseignement aux intérêts et aux projets des élèves.
 - Elles conduisent chaque établissement à prendre en compte des données liées aux profils de formation spécifiques de l'enseignement secondaire spécialisé de forme 3.
- (8) Activités liées au projet d'établissement :
 - utilisation de l'outil informatique ;
 - cours lié(s) à la formation professionnelle ;
 - activités liées à l'éducation physique ;
 - activités liées à l'éducation artistique ;
 - ...
 - •

Si l'établissement choisit d'organiser une(des) période(s) liée(s) à la formation professionnelle, elle(s) doit(doivent) être attribuée(s) à un des professeurs assurant déjà les cours de la formation professionnelle de la même grille horaire.

(9) Les activités de soutien pédagogique doivent être attribuées, en fonction de leur destination, à un des professeurs assurant déjà au moins un cours de la formation de base, de la formation technique ou de la formation professionnelle de la même grille horaire.

RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES

1. Lors de la confection des horaires, il convient d'éviter certaines situations de nature à nuire à l'efficacité de l'enseignement.

A titre d'exemples :

- des classes ayant des périodes de cours généraux et philosophiques trop nombreuses l'après-midi;
- des classes où les cours d'une même discipline sont exagérément concentrés (par exemple, toutes les heures de la semaine sur une journée voire sur une demijournée);
- des classes dont l'horaire dans une seule discipline est partagé entre plus de deux professeurs.
- 2. Pour les cours de pratique professionnelle, des séquences de trois périodes continues au minimum sont souhaitables. Les cours techniques sont soit organisés spécifiquement soit intégrés aux séquences de pratique professionnelle.

Pour les cours généraux, on évitera des concentrations excessives sur certains jours de la semaine; deux périodes successives peuvent cependant être utiles.

Il est souhaitable que les périodes d'un même cours de formation de base en français ou en mathématique soient situées prioritairement dans la matinée.

Il n'est pas recommandé que la dernière période de cours du vendredi après-midi soit attribuée à un cours qui ne comporte qu'une période hebdomadaire.

Il est fortement recommandé que les prestations des professeurs de cours généraux et philosophiques ne dépassent pas cinq périodes par jour.

Remarque importante

Lors de la communication des attributions et horaires, il est impératif que chaque professeur ait précisément connaissance des différents cours à dispenser qui sont repris à son horaire, particulièrement en ce qui concerne les formations technique et professionnelle.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIALISÉ ORGANISÉ PAR LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES

ENSEIGNEMENT DE FORME 3

HORAIRES HEBDOMADAIRES DU MODULE DE PREPARATION A LA FORMATION EN ALTERNANCE

	PHASE 2	PHASE 3
	Groupe professionnel	Métier
Religion-Morale	1 ou 0	1 ou 0
Philosophie et Citoyenneté	1 ou 2	1 ou 2
Formation de base	9	9
Formation de base en Français (1)	3	3
Formation de base en Mathématique (2)	3	3
Éducation physique Filles et/ou Éducation physique Garçons	3	2
Éducation sociale (3)	0	1
Formation professionnelle	21	23
Activités au choix de l'établissement (4)	3 ou 4	1 ou 2
Éducation sociale (3)	0 à 2	0 ou 1
Langue moderne	0 à 2	0 ou 1
Activités liées au projet d'établissement (5)	0 à 4	0 à 2
Activités de soutien pédagogique (6)	0 à 4	0 à 2
TOTAL	35/36	35/36

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIALISÉ ORGANISÉ PAR LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES

ENSEIGNEMENT DE FORME 3

HORAIRES HEBDOMADAIRES DE LA FORMATION EN ALTERNANCE : INSERTION EN ENTREPRISE

	PHASE 2	PHASE 3
	Groupe professionnel	Métier
I. Formation à l'école		
Formation de base		
Formation de base en Français (1)	2	2
Formation de base en Mathématique (2)	2	2
Activités au choix de l'établissement (4)		
Education sociale (3)	0 ou 1	0 ou 1
Utilisation de l'outil informatique	0 à 2	0 à 2
Education physique Filles et/ou Éducation physique Garçons	0 à 2	0 à 2
Activités de soutien pédagogique (6)	0 à 6	0 à 6
Formation professionnelle	6	6
Total à l'école	14 à 16	14 à 16
II. Formation en entreprise	19 à 22	19 à 22
TOTAL GENERAL	35 à 36	35 à 36

- (1) Les activités du cours de formation de base en français doivent rencontrer ses compétences seuils mais aussi les compétences prioritaires des cours d'histoire et d'actualité. Le(s) professeur(s) de français gère(nt) la répartition hebdomadaire des périodes de cours et assume(nt) la responsabilité de cette gestion.
- (2) Les activités du cours de formation de base en mathématique doivent rencontrer ses compétences-seuils mais aussi les compétences prioritaires des cours de science et de géographie.
 - Le(s) professeur(s) de mathématique gère(nt) la répartition hebdomadaire des périodes de cours et assume(nt) la responsabilité de cette gestion
- (3) Le cours d'éducation sociale s'inscrit dans la logique des orientations reprises par le décret du 24 juillet 1997 (missions de l'enseignement) et comporte essentiellement l'éducation à la citoyenneté.
 - Ce cours doit être attribué à un professeur de cours généraux.

- (4) Les activités au choix de l'établissement permettent d'ajuster l'enseignement aux intérêts et aux projets des élèves.
 - Elles conduisent chaque établissement à prendre en compte des données liées aux profils de formation spécifiques de l'enseignement secondaire spécialisé de forme 3.
- (5) Activités liées au projet d'établissement :
 - utilisation de l'outil informatique ;
 - cours lié(s) à la formation professionnelle ;
 - activités liées à l'éducation physique ;
 - activités liées à l'éducation artistique ;
 - ...

Si l'établissement choisit d'organiser une(des) période(s) liée(s) à la formation professionnelle, elle(s) doit(doivent) être attribuée(s) à un des professeurs assurant déjà les activités de la formation professionnelle de la même grille horaire.

(6) Les activités de soutien pédagogique doivent être attribuées, en fonction de leur destination, à un des professeurs assurant déjà au moins un cours de la formation de base, de la formation technique ou de la formation professionnelle de la même grille horaire.

Remarque importante

Lors de la communication des attributions et horaires, il est impératif que chaque professeur ait précisément connaissance des différents cours à dispenser qui sont repris à son horaire, particulièrement en ce qui concerne les formations technique et professionnelle.

HORAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE: TABLE DES MATIERES

Remarque préliminaire

- (1) Pages concernant l'enseignement de forme 3 « Enseignement de plein exercice »
- (2) Pages concernant l'enseignement de forme 3 « Module de préparation à la formation en alternance »
- (3) Pages concernant l'enseignement de forme 3 « Formation en alternance : insertion en entreprise »

	(1)	(2)	(3)
SECTEUR 1	12	42	73
AGRONOMIE	13	-	-
Horticulture	13	43	74
Jardinier d'entretien/Jardinière d'entretien(47) CPU	13	43	74
Ouvrier/Ouvrière en exploitation horticole (47)	13	43	74
Métier du cheval	13	43	74
Palefrenier/Palefrenière (47)	13	43	74
SECTEUR 2	15	45	75
INDUSTRIE	16	-	-
Construction métallique	16	46	76
Ferronnière (47)	16	46	76
Métallier/Métallière (47)	16	46	76
Mécanique : garage	16	47	77
Aide mécanicien/Aide mécanicienne en cycles et petits moteurs (47)	16	47	77
Aide mécanicien/Aide mécanicienne garagiste (47)		47	77
Monteur de pneus aligneur/Monteuse de pneus aligneuse (47)		47	77
Mécanique : carrosserie - tôlerie	17	48	78
Préparateur/Préparatrice de travaux de peinture en carrosserie (47)	17	48	78
Tôlier/Tôlière en carrosserie (47)	18	48	78
Peintre en carrosserie (47)	18	48	78
SECTEUR 3	19	50	79
CONSTRUCTION	20	-	-
Construction - gros œuvre	20	51	80
Maçon/Maçonne (47)	20	51	80
Carreleur/Carreleuse (47) CPU	20	51	80
Paveur/Paveuse (47)	20	51	80

Coffreur/Coffreuse (47)	21	52	81
Chapiste (47) CPU	21	52	81
Bois	21	52	81
Monteur-Placeur/Monteuse-Placeuse d'éléments menuisés (47)	21	52	81
Equipement du bâtiment	22	53	82
Monteur/Monteuse en sanitaire (47)	22	53	82
Monteur/Monteuse en chauffage (47)	22	53	82
Parachèvement du bâtiment	22	53	82
Ouvrier/Ouvrière en peinture du bâtiment (47)	22	53	82
Ouvrier plafonneur/Ouvrière plafonneuse (47)	23	54	83
Ouvrier-poseur/Ouvrière-poseuse de revêtements souples de sols (47)	23	54	83
Couverture du bâtiment	23	54	83
Poseur/Poseuse de couvertures non métalliques (47)	23	54	83
Maintenance	24	55	84
Ouvrier/Ouvrière d'entretien du bâtiment et de son environnement (47)	24	55	84
Installations électriques du bâtiment	24	55	84
Aide électricien/Aide électricienne			84
SECTEUR 4	25	56	85
HOTELLERIE - ALIMENTATION	26	-	-
Restauration	26	57	86
Commis /Commise de cuisine de collectivité (47)	26	57	86
Commis/Commise de cuisine (47)	26	57	86
Commis/Commise de salle (47)	26	57	86
Agent de fabrication du secteur alimentaire (47) CPU	27	58	87
Ouvrier/Ouvrière polyvalent(e) en restauration rapide (342-PQ)	27	58	-
Boucherie – charcuterie	27	58	87
Préparateur/Préparatrice en boucherie - Vendeur/Vendeuse en boucherie-charcuterie et plats préparés à emporter (47)	27	58	87
Boulangerie – pâtisserie	28	59	-
Ouvrier/Ouvrière en boulangerie - pâtisserie (342-PQ)	28	59	-
SECTEUR 5	29	60	88
HABILLEMENT ET TEXTILE	30	-	-
Habillement	30	61	89
Ouvrier retoucheur/Ouvrière retoucheuse (47)	30	61	89
Piqueur polyvalent/Piqueuse polyvalente (47)	30	61	89
Repasseur finisseur/Repasseuse finisseuse (47)	30	61	89

SECTEUR 6	32	63	91
ARTS APPLIQUES	33	-	-
Arts graphiques	33	64	-
Ouvrier/Ouvrière en imprimerie (342-PQ)	33	64	-
Ouvrier/Ouvrière en imprimerie - reliure (342-PQ)	33	64	-
Reliure - encadrement	33	64	-
Ouvrier/Ouvrière en reliure - encadrement (342-PQ)	33	64	-
Ouvrier/Ouvrière en reliure (342-PQ)	34	65	-
Artisanat d'art	34	65	92
Encadreur/Encadreuse (47)	34	65	92
SECTEUR 7	35	66	93
ECONOMIE	36	ı	ı
Travaux de magasin	36	67	94
Auxiliaire de magasin (47)	36	67	94
Equipier/Equipière logistique (47)	36	67	94
Travaux de bureau	37	68	95
Assistant/Assistante de réception-Téléphoniste (47)	37	68	95
Encodeur/Encodeuse de données (47)	37	68	95
SECTEUR 8	39	70	96
SERVICES AUX PERSONNES	40	-	-
Services sociaux et familiaux	40	71	97
Aide ménager/Aide ménagère (47)	40	71	97
Aide logistique en collectivité (47)	40	71	97
Ouvrier/Ouvrière en blanchisserie - nettoyage à sec (47)	40	71	98
Technicien de surface-nettoyeur/Technicienne de surface-nettoyeuse (47)	41	72	98

Enseignement de forme 3 de plein exercice Secteur professionnel 1 : AGRONOMIE

Première phase (secte	eur professio	onnel)	Deuxième phase (groupe	profession	onnel)	Troisième phase	(métier)	
AGRONO	OMIE		Horticultur	·e		Jardinier d'entretien/Jardini	ère d'entr	etien (47)
Techniques du métier (1) - Horticulture - Métier du cheval (3) Pratique du métier (2) - TP Horticulture - TP Métier du cheval (3)	CT CT PP PP	[0 à 3] 0 à 3 0 à 3 (12 à 15] 6 à 15 0 ou 6	Techniques du métier (1) - Horticulture Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Horticulture	CT PP	[0 ou 3] 0 ou 3 [18 ou 21] 18 ou 21	Techniques du métier (1) - Horticulture Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Entretien des parcs et jardins - Cours complémentaire(s) (3)	CT PP PP	[0 ou 3] 0 ou 3 [20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
		, ,				Ouvrier/Ouvrière en exploit Techniques du métier (1) - Horticulture Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Horticulture - Cours complémentaire(s) (3)	CT PP PP	[0 ou 3] 0 ou 3 17 à 23 0 ou 3
						TOTAL		23
			Métier du ch	eval		Palefrenier/Palefre	nière (47)	
			Techniques du métier (1) - Métier du cheval	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3	Techniques du métier (1) - Palefrenier	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3
			Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Métier du cheval	PP	[18 ou 21] 18 ou 21	Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Palefrenier - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
				·	+		•	

- (1) Si le(s) cours technique(s) n'est (ne sont) pas organisé(s), les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.
- (2) La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du (2) La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du
- (3) Le cours « Métier du cheval » est organisé uniquement si le groupe professionnel « Métier du cheval » est organisé dans l'établissement.
- (1) Si le(s) cours technique(s) n'est (ne sont) pas organisé(s), les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.
- métier.
- (1) Si le(s) cours technique(s) n'est (ne sont) pas organisé(s), les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.
- (2) La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du
- Ces périodes doivent être consacrées à des activités relevant de la formation professionnelle.

Le(s) cours choisi(s) en complément de la formation n'a(ont) pas de compétences certificatives. Il(s) ne peut(vent) donc pas intervenir lors des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification ou pour la réussite d'une UAA.

Enseignement de forme 3 de plein exercice Secteur professionnel 2 : INDUSTRIE

Première phase (secteur	professio	onnel)	Deuxième phase (groupe	professio	nnel)	Troisième phase	(métier)	
INDUSTRIE	Ē		Construction mét	allique		Ferronnier/Ferron	nière (47)	
Techniques du métier (1) - Carrosserie (4) - Mécanique cycles (4)	CT CT	[0 à 3] 0 à 3 0 à 3	Techniques du métier (1) - Soudage	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3	Techniques du métier (1) - Ferronnerie	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3
- Mécanique Motos-Petits engins (4) - Soudage (4) Pratique du métier (2) (3): - TP Construction métallique (4)	CT CT PP	0 à 3 0 à 3 [12 à 15] 0 à 9	Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Construction métallique - TP Mécanique	PP PP	[18 ou 21] 12 à 15 6 à 9	Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Ferronnerie - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
- TP Garage (4) - TP Carrosserie (4) - TP Cycles-Petits moteurs (4)	PP PP PP	0 à 9 0 à 9 0 à 9	TOTAL		21	TOTAL		23
						Métallier/Métalli	ère (47)	
TOTAL		15				Techniques du métier (1) - Soudage	СТ	[0 ou 4] 0 ou 4
						Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Construction métallique - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	[19 ou 23] 16 à 23 0 ou 3
						TOTAL		23
			Mécanique : ga	rage		Aide mécanicien/Aide en cycles et petits m		
			Techniques du métier (1) - Mécanique garage	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3	Techniques du métier (1) - Mécanique : Motos-Petits engins	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3
			Pratique du métier, y compris les stages (2) : - TP Garage (3)	PP	[18 ou 21] 18 ou 21	Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Cycles-Motos-Petits engins - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
			TOTAL		21			

Aide mécanicien/Aide mécanicier (47)	nne garagiste
Techniques du métier (1) - Mécanique garage C	[0 ou 3] T 0 ou 3
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Garage P - Cours complémentaire(s) (3)	
TOTAL	23
Monteur de pneus aligneur/Monte	use de pneus

Monteur de pneus aligneur/Monteuse de pneus aligneuse (47)					
Techniques du métier (1) - Mécanique garage	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3			
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Montage-alignage - Cours complémentaire(s) (3)	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3				
TOTAL		23			

Mécanique : carrosserie - tôlerie						
Techniques du métier (1) - Carrosserie	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3				
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Carrosserie	PP	[18 ou 21] 18 ou 21				
TOTAL	21					

Préparateur/Préparatrice de travaux de peinture en carrosserie (47)		
Techniques du métier (1) - Peinture de carrosserie Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Peinture de carrosserie - Cours complémentaire(s) (3)	CT PP PP	[0 ou 3] 0 ou 3 [20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
TOTAL		23

Tôlier/Tôlière en carrosserie (47)		
Techniques du métier (1) - Carrosserie	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Tôlerie - Cours complémentaire (s) (3)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
TOTAL		23

Peintre en carrosserie (47)		
Techniques du métier (1) - Peinture de carrosserie Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Peinture de carrosserie - Cours complémentaire(s) (3)	CT PP PP	[0 ou 3] 0 ou 3 [20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
TOTAL		23

- (1) Le choix du ou des cours technique(s) organisé(s) se fera (1) Si le(s) cours technique(s) n'est (ne sont) pas organisé(s), les obligatoirement en fonction des cours de TP organisés dans la grille. Si le(s) cours technique(s) n'est (ne sont) pas organisé(s), les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont **obligatoirement** intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.
- (2) La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du (3)
- (3) Choix d'au moins 2 cours pour garantir l'approche professionnelle polyvalente et au minimum 3 périodes hebdomadaires par cours choisi.
- Cours à choisir en priorité avec le(s) groupe(s) professionnel(s) organisé(s) dans l'établissement.
- compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.
- La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du (2) métier.
- Ce cours comprend les compétences d'entretien de cycles, de motos, (3) de petits moteurs et de véhicules.
- (1) Si le(s) cours technique(s) n'est (ne sont) pas organisé(s), les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.
- La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du
 - Ces périodes doivent être consacrées à des activités relevant de la formation professionnelle.
 - Le(s) cours choisi(s) en complément de la formation n'a(ont) pas de compétences certificatives. Il(s) ne peut(vent) donc pas intervenir lors des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification.

Enseignement de forme 3 de plein exercice Secteur professionnel 3 : CONSTRUCTION

Première phase (secteur professionnel)

CONSTRUCTION			
Techniques du métier (1)		[0 à 3]	
- Bois	CT	0 à 3	
- Gros-œuvre	CT	0 à 3	
- Couverture	CT	0 à 3	
- Horticulture (5)	CT	0 à 3	
- Peinture du bâtiment	CT	0 à 3	
- Plafonnage	CT	0 à 3	
- Chauffage	CT	0 à 3	
- Installations sanitaires	CT	0 à 3	
- Electricité	CT	0 à 3	
Pratique du métier (2) (3) :		[12 à 15]	
- TP Bois (4)	PP	0 à 9	
- TP Construction Gros-œuvre (4)	PP	0 à 9	
- TP Installations sanitaires (4)	PP	0 à 9	
- TP Couverture (4)	PP	0 à 9	
- TP Peinture (4)	PP	0 à 9	
- TP Plafonnage (4)	PP	0 à 9	
- TP Electricité (4)	PP	0 à 9	
- TP Horticulture (5)	PP	0 à 4	
TOTAL	15		

Deuxième phase (groupe professionnel)

Construction Gros-œuvre		
Techniques du métier (1) - Gros-œuvre	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3
Pratique du métier, y compris les stages (2) : - TP Construction Gros-œuvre (3)	PP	[18 ou 21] 18 ou 21
TOTAL		21

Troisième phase (métier)

Maçon/Maçonne (47)		
Techniques du métier (1) - Maçonnerie	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Construction Gros-œuvre - Cours complémentaire(s) (8)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
TOTAL		23

Carreleur/Carreleuse (47) CPU			
Techniques du métier (1) - Carrelage	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3	
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Carrelage - Cours complémentaire(s) (8)	PP PP	[20 ou 23) 17 à 23 0 ou 3	
TOTAL	23		

Paveur/Paveuse (47)		
Techniques du métier (1) - Pavage	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3
Pratique du métier, y compris les stages (2) : - TP Pavage - Cours complémentaire(s) (8)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
TOTAL		23

			Coffreur/Coffreu	se (47)	
			Techniques du métier (1) - Techniques du métier	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3
			Pratique du métier, y compris les stages (2) : - TP Coffrage - Cours complémentaire(s) (8)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
			TOTAL		23
			Chapiste (47)	CPU	
			Techniques du métier (1) - Techniques du métier	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3
			Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Gros-œuvre (3) - Cours complémentaire(s) (8)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
			TOTAL		23
Bois			Monteur - Placeur/Monte d'éléments menui		euse
Techniques du métier (1) - Bois	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3	Techniques du métier (1) - Menuiserie	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Bois	PP	[18 ou 21] 18 ou 21	Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Montage de structures menuisées (4) - Cours complémentaire(s) (8)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
 		1	11		

TOTAL

21

23

TOTAL

Équipement du bâtiment		
Techniques du métier (1) - Chauffage - Installations sanitaires Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Installations sanitaires - TP Chauffage	CT CT PP PP	[0 à 3] 0 ou 1 0 ou 2 [18 à 21] 11 à 13 7 à 9
TOTAL		21

Monteur/Monteuse en sanitaire (47)		
Techniques du métier (1) - Installations sanitaires	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Sanitaire (5) - Cours complémentaire(s) (8)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
TOTAL	23	

Monteur/Monteuse en chauffage (47)		
Techniques du métier (1) - Chauffage	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Chauffage (5) - Cours complémentaire(s) (8)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
TOTAL		23

Parachèvement du bâtiment			
Techniques du métier (1) - Gros-œuvre - Peinture du bâtiment - Plafonnage	CT CT CT	[0 à 3] 0 ou 1 0 ou 1 0 ou 1	
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Gros-œuvre - TP Peinture du bâtiment (4) - TP Plafonnage	[18 à 21] 6 à 8 8 à 10 4 à 6		
TOTAL	21		

Ouvrier/Ouvrière en peinture du bâtiment (47)			
Techniques du métier (1) - Peinture du bâtiment	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3	
Pratique du métier, y compris les stages (2) : - TP Peinture du bâtiment - Cours complémentaire(s) (8)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3	
TOTAL		23	

			Ouvrier plafonneur/Ouvrièr	e plafonne	use (47)
			Techniques du métier (1) - Plafonnage	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3
			Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Plafonnage - Cours complémentaire(s) (8)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
			TOTAL		23
			Ouvrier- poseur/Ouvri de revêtements souple	ère - pose es de sols	ıse (47)
			Techniques du métier (1) - Revêtement des sols	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3
			Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Revêtement des sols - Cours complémentaire(s) (8)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
			TOTAL		23
Couverture du ba	âtiment		Poseur/Poseuse de couvertu (47)	res non m	étalliques
Techniques du métier (1) - Couverture	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3	Techniques du métier (1) - Couverture	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Couverture TOTAL	PP	[18 ou 21] 18 ou 21	Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Couverture - Cours complémentaire(s) (8)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
			TOTAL		23

Maintenance			
Techniques du métier (1) - Bois - Gros-œuvre - Horticulture - Peinture du bâtiment - Plafonnage Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Horticulture (5) - TP Construction Gros-œuvre - TP Peinture du bâtiment	CT CT CT CT CT	[0 à 3] 0 ou 1 0 ou 1 0 ou 1 0 ou 1 0 ou 1 0 ou 1 4 ou 5 4 ou 5 2 ou 3	
- TP Bois (6) - TP Plafonnage	PP PP	6 à 9 2 ou 3	
TOTAL		21	

Ouvrier/Ouvrière d'entretien du bâtiment et de son environnement (47)			
Techniques du métier (1) - Gros-œuvre - Horticulture - Plafonnage - Bois - Peinture du bâtiment	CT CT CT CT CT	[0 à 3] 0 ou 1 0 ou 1 0 ou 1 0 ou 1 0 ou 1	
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Horticulture (6) - TP Construction Gros-œuvre - TP Peinture du bâtiment - TP Bois (7) - TP Plafonnage - Cours complémentaire(s) (8)	PP PP PP PP PP	[20 à 23] 4 à 6 2 ou 3 2 ou 3 7 ou 8 2 ou 3 0 ou 3	
TOTAL		23	

Installations électriques du bâtiment		
Techniques du métier (1) - Electricité	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3
Pratique du métier, y compris les stages (2) : - TP Electricité	PP	[18 ou 21] 18 ou 21
TOTAL		21

Aide électricien/aide électricienne (47)		
Techniques du métier (1) - Electricité	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Electricité	PP	[20 ou 23] 17 à 23
- Cours complémentaire(s) (8) TOTAL	PP	0 ou 3

- (1) Le choix du ou des cours technique(s) organisé(s) se fera obligatoirement en fonction des cours de TP organisés dans la grille.
 - Si le(s) cours technique(s) n'est (ne sont) pas organisé(s), les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont <u>obligatoirement</u> intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.
- (2) La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du métier.
- (3) Choix d'au moins 2 cours pour garantir l'approche professionnelle polyvalente et au minimum 3 périodes hebdomadaires par cours choisi.
- (4) Cours à choisir en priorité avec le(s) groupe(s) professionnel(s) organisé(s) dans l'établissement.
- (5) Les cours de CT et PP « Horticulture » sont organisés uniquement si le groupe professionnel « Maintenance » est organisé dans l'établissement.

- (1) Si le(s) cours technique(s) n'est (ne sont) pas organisé(s), les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.
- (2) La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du métier.
- (3) Ce cours comprend les compétences de maçonnerie, de carrelage, de pavage et de coffrage.
- (4) Ce cours comprend les compétences de pose de revêtements souples de sols
- (5) Les compétences de ce cours concernent l'entretien des espaces autour du bâtiment.
- (6) L'intitulé bois comprend l'entretien de menuiserie et l'aménagement de locaux.
- (1) Si le(s) cours technique(s) n'est (ne sont) pas organisé(s), les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.
- (2) La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du métier.
- Les compétences de ce cours concernent la fabrication et le place ment de chapes.
- (4) Les compétences de ce cours concernent le montage et le placement d'éléments menuisés.
- Ce cours comprend les compétences de montage.
- Les compétences de ce cours concernent l'entretien des espaces autour du bâtiment.
- (7) L'intitulé bois comprend l'entretien de menuiserie et l'aménagement de locaux.
- (8) Ces périodes doivent être consacrées à des activités relevant de la formation professionnelle. Le(s) cours choisi(s) en complément de la formation n'a(ont) pas de compétences certificatives. Il(s) ne peut(vent) donc pas intervenir lors des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification ou pour la réussite d'une UAA.

Enseignement de forme 3 de plein exercice Secteur professionnel 4 : HÔTELLERIE – ALIMENTATION

Première phase (secteur professionnel)			
HÔTELLERIE – ALIMENTATION			
Techniques du métier (1)		[1 à 3]	
- Boucherie-charcuterie	CT	0 à 2	
- Boulangerie-Pâtisserie	CT	0 à 2	
- Cuisine de collectivités	CT	0 à 2	
- Formation à la vie quotidienne	CT	1	
Pratique du métier (2) :		[12 à 14]	
- TP Cuisine de collectivités	PP	0 à 6	
- TP Cuisine de restauration (3)	PP	0 à 6	
- TP Cuisine familiale (4)	PP	0 à 6	
- TP Salle (5)	PP	0 à 4	
- TP Charcuterie-traiteur (6)	PP	0 à 4	
- TP Boulangerie-pâtisserie (7)	PP	0 à 4	
- TP Boucherie (6)	PP	0 à 4	
TOTAL	1	15	

Deuxième phase (groupe professionnel)				
Restauration				
Techniques du métier (1) - Cuisine de collectivités - Cuisine de restauration	CT CT	[0 à 3] 0 à 3 0 à 3		
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Cuisine de collectivités (3) - TP Cuisine de restauration (3) - TP Salle (3)	PP PP PP	[18 à 21] 5 à 12 5 à 12 2 à 8		
TOTAL		21		

Troisième phase ((métier)	
Commis/Commise de cuisine de collectivité (47)		
Techniques du métier (1) - Cuisine de collectivités	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Cuisine de collectivités - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
TOTAL		23

Commis/Commise de cuisine (47)			
Techniques du métier (1) - Cuisine de restauration	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3	
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Cuisine de restauration - TP Salle (4)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3	
TOTAL	23		

Commis/Commise de salle (47)			
Cours généraux - Education plastique (5)	CG	[0 ou 2] 0 ou 2	
Techniques du métier (1) - Salle	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3	
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Salle - TP Cuisine de restauration (4)	PP PP	[18 ou 23] 15 à 23 0 ou 3	
TOTAL		23	

Agent de fabrication du secteur alimentaire (47) CPU			
Pratique du métier, y compris les stages (2): TP Cuisine de restauration TP Charcuterie-Traiteur TP Boulangerie-Pâtisserie Cours complémentaire(s) (3)	PP PP PP PP	[23] 7 ou 8 7 ou 8 7 ou 8 0 à 2	
TOTAL	23		

Ouvrier/Ouvrière poly restauration rapide		n
Techniques du métier (1) - Restauration rapide	СТ	[0 ou 2] 0 ou 2
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Cuisine de restauration rapide - TP Salle - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP PP	[21 ou 23] 12 ou 14 6 à 9 0 ou 3
TOTAL		23

Boucherie – charcuterie			
Cours généraux - Formation de base en Français (4)	CG	[2]	
Techniques du métier (1) - Charcuterie-traiteur	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3	
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Charcuterie-traiteur - TP Travaux de magasin (5) - TP Boucherie	PP PP PP	[16 ou 19] 6 à 10 0 à 4 6 à 10	
TOTAL	21		

Préparateur/Préparatrice en boucherie – Vendeur/Vendeuse en boucherie-charcuterie et plats préparés à emporter (47)				
Cours généraux - Français (Communication)	CG	[2]		
Techniques du métier (1) - Charcuterie-traiteur	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3		
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Charcuterie - traiteur - TP Maintenance des locaux et des matériels	PP PP PP	[18 ou 21] 9 à 13		
TP Travaux de magasin (6)Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	0 ou 1		
TOTAL		23		

Boulangerie – pâtisserie				
Techniques du métier (1) - Boulangerie-pâtisserie	СТ	[0 ou 2] 0 ou 2		
Pratique du métier, y compris les stages (2) : - TP Boulangerie – pâtisserie	PP	[19 ou 21] 19 ou 21		
TOTAL	21			

Ouvrier/Ouvrière en boulangerie – pâtisserie (342 – PQ)			
Techniques du métier (1) - Boulangerie-pâtisserie	СТ	[0 ou 2] 0 ou 2	
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Boulangerie – pâtisserie - TP Maintenance des locaux et des matériels - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP PP	[21 ou 23] 15 à 18 3 à 6 0 ou 3	
TOTAL		23	

- Le choix du ou des cours technique(s) organisé(s) se fera obligatoirement en fonction des cours de TP organisés dans la grille.
 Si le(s) cours technique(s) n'est (ne sont) pas organisé(s), les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.
- La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du métier

 3.
- Dans le cas où le seul groupe professionnel « Restauration » est organisé dans l'établissement, 6 heures de cuisine de restauration sont organisées obligatoirement.
- Si ce cours est organisé, il servira exclusivement à rencontrer les compétences des cours de cuisine de restauration et de cuisine de collectivités.
- 4 heures de salle sont organisées obligatoirement dans le cas où le seul groupe professionnel « Restauration » est organisé dans l'établissement.
- Le cours de « Charcuterie-traiteur » et le cours de « Boucherie » sont organisés uniquement si le groupe professionnel « Boucherie-Charcuterie » est organisé dans l'établissement.
- Le cours de « Boulangerie-pâtisserie » est organisé uniquement si le groupe professionnel « Boulangerie - pâtisserie » est organisé dans l'établissement.

- . Si le(s) cours technique(s) n'est (ne sont) pas organisé(s), les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont <u>obligatoirement</u> intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.
- La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du métier.
- 3. Le choix du nombre de périodes dans les cours de cuisine et de salle dépendra du(des) métier(s) organisé(s).
- 4. Ce cours sera axé sur la communication.
- Par travaux de magasin, il faut entendre l'utilisation de la caisse, l'étiquetage, le pesage, les techniques d'emballage, l'organisation du comptoir...
 - Si ce cours n'est pas organisé spécifiquement, ses compétences seront abordées au travers des cours de pratique du métier.

- Si le(s) cours technique(s) n'est (ne sont) pas organisé(s), les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont <u>obligatoirement</u> intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.
- La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du métier.
- Ces périodes doivent être consacrées à des activités relevant de la formation professionnelle.
 - Le (s) cours choisi(s) en complément de la formation n'a(ont) pas de compétences certificatives. Il(s) ne peut(vent) donc pas intervenir lors des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification.
- Ce cours choisi en complément de la formation n'a pas de compétences certificatives. Il ne peut donc pas intervenir lors des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification ou pour la réussite d'une UAA.
- Les compétences de ce cours concernent prioritairement la décoration professionnelle (salle et tables).
- Par travaux de magasin, il faut entendre l'utilisation de la caisse, l'étiquetage, le pesage, les techniques d'emballage, l'organisation du comptoir.

Enseignement de forme 3 de plein exercice Secteur professionnel 5 : HABILLEMENT ET TEXTILE

Première phase (secteur professionnel)

HABILLEMENT ET TEXTILE			
Techniques du métier (1) - Habillement Pratique du métier (2): - TP Habillement	CT PP	[0 ou 3] 0 ou 3 [12 ou 15] 12 ou 15	
TOTAL		15	

Deuxième phase (groupe professionnel)

Habillement			
Cours généraux - Éducation plastique (3)	CG	[1]	
Techniques du métier (1) - Habillement	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3	
Pratique du métier, y compris les stages (2) : - TP Habillement	PP	[17 ou 20] 17 ou 20	
TOTAL	21		

Troisième phase (métier)

Ouvrier retoucheur/Ouvrière retoucheuse (47)			
Techniques du métier (1) - Habillement	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3	
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Habillement (3) - Cours complémentaire(s) (6)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3	
TOTAL		23	

Piqueur polyvalent/Piqueuse polyvalente (47)			
Techniques du métier (1) - Habillement	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3	
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Habillement (4) - Cours complémentaire(s) (6)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3	
TOTAL		23	

Repasseur finisseur/Repasseuse finisseuse (47)			
Techniques du métier (1) - Habillement	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3	
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Habillement (5) - Cours complémentaire(s) (6)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3	
TOTAL	23		

- Si le(s) cours technique(s) n'est (ne sont) pas organisé(s), les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont <u>obligatoirement</u> intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.
- La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du métier.
- Si le(s) cours technique(s) n'est (ne sont) pas organisé(s), les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont <u>obligatoirement</u> intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.
- 2. La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du métier.
 - 3. Les compétences de ce cours concernent l'éducation plastique 3. orientée.
- Si le(s) cours technique(s) n'est (ne sont) pas organisé(s), les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont <u>obligatoirement</u> intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.
- La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du métier.
- 3. Les compétences de ce cours concernent les retouches.
 - 4. Les compétences de ce cours concernent le piquage.
 - 5. Les compétences de ce cours concernent le repassage finissage.
 - Ces périodes doivent être consacrées à des activités relevant de la formation professionnelle.
 Le(s) cours choisi(s) en complément de la formation n'a(ont) pas de compétences certificatives. Il(s) ne peut(vent) donc pas intervenir lors

des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification.

Enseignement de forme 3 de plein exercice Secteur professionnel 6 : ARTS APPLIQUÉS

Première phase (secto	eur professio	onnel)	Deuxième phase (group	e professio	onnel)	Troisième phase	(métier)		
ARTS APPLIQUÉS			Arts graphic	Arts graphiques		Ouvrier/ Ouvrière en impr	imerie (342	– PQ)	
Techniques du métier (1) - Encadrement - Imprimerie - Reliure Pratique du métier (2): - TP Imprimerie	CT CT CT	[0 à 2] 0 ou 1 0 ou 1 0 ou 1 [13 à 15] 4 ou 5	Techniques du métier (1) - Imprimerie - Reliure Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Imprimerie	CT CT	[0 à 2] 0 ou 1 0 ou 1 [19 à 21] 10 ou 11	Techniques du métier (1) - Imprimerie Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Imprimerie - Cours complémentaire(s) (3)	CT PP PP	[0 ou 2] 0 ou 2 [21 ou 23] 18 à 23 0 ou 3	
- TP Reliure - TP Encadrement	PP PP	5 4 ou 5	- TP Reliure	PP	9 ou 10	TOTAL	11	23	
TOTAL		15	L TOTAL		21	Ouvrier/Ouvrière en imp	Ouvrier/Ouvrière en imprimerie – rel		
						Techniques du métier (1) - Imprimerie - Reliure Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Imprimerie - TP Reliure - Cours complémentaire(s) (3)	CT CT PP PP PP	[0 à 2] 0 à 2 0 à 2 0 à 2 [21 à 23] 9 à 12 9 à 11 0 ou 3	
			Reliure – encad	rement		Ouvrier/Ouvrière en reliur (342 – PQ		ement	
			Techniques du métier (1) - Reliure - Encadrement	CT CT	[0 à 2] 0 ou 1 0 ou 1	Techniques du métier (1) - Reliure	СТ	[0 ou 2] 0 ou 2	
			Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Reliure - TP Encadrement	PP PP	[19 à 21] 10 ou 11 9 ou 10	Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Reliure - TP Encadrement - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP PP	[21 ou 23] 9 à 12 9 à 11 0 ou 3	
			TOTAL		21	TOTAL	1	23	

Ouvrier/Ouvri	Ouvrier/Ouvrière en reliure (342 – PQ)		
Techniques du métier (1 - Reliure	CT	[0 ou 2] 0 ou 2	
Pratique du métier, y con stages (2): - TP Reliure - Cours complémentaire(s) (PP	[21 ou 23] 18 à 23 0 ou 3	
то	TAL	23	

Artisanat d'art		
Cours généraux - Education plastique	CG	[0 ou 2] 0 ou 2
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Encadrement - TP Reliure	PP PP	[19 ou 21] 15 ou 16 4 ou 5
TOTAL		21

Encadreur/Encadreuse (47)		
Cours généraux - Education plastique	CG	[0 ou 2] 0 ou 2
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Encadrement - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	[21 ou 23] 18 à 23 0 ou 3
TOTAL	1	23

- Si le(s) cours technique(s) n'est (ne sont) pas organisé(s), les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont <u>obligatoirement</u> intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.
- La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du métier.
- 1. Si le(s) cours technique(s) n'est (ne sont) pas organisé(s), les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont <u>obligatoirement</u> intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.
- La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du métier.
- Si le(s) cours technique(s) n'est (ne sont) pas organisé(s), les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont <u>obligatoirement</u> intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.
 - La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du métier.
 - Ces périodes doivent être consacrées à des activités relevant de la formation professionnelle.
 - Le(s) cours choisi(s) en complément de la formation n'a(ont) pas de compétences certificatives. Il(s) ne peut(vent) donc pas intervenir lors des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification.

Enseignement de forme 3 de plein exercice Secteur professionnel 7 : ÉCONOMIE

Première phase (secteur professionnel)

ÉCONOMIE		
Cours généraux Formation de base en Français (1) Formation de base en Mathématique (1) Sciences économiques (2)	CG CG CG	[6] 2 2 2 2
Techniques du métier Utilisation de l'outil informatique (3)	СТ	[0 ou 2] 0 ou 2
Pratique du métier, y compris les stages (4) - TP Travaux de magasin - TP Travaux de bureau - TP Utilisation de l'outil informatique (3)	PP PP PP	[9] 2 à 5 2 à 5 0 ou 2
TOTAL		15

Deuxième phase (groupe professionnel)

Travaux de magasin		
Cours généraux Français Mathématique Éducation plastique (1) Sciences économiques (2)	CG CG CG	[6 à 9] 2 2 0 ou 1 2
Néerlandais et/ou anglais Techniques du métier Utilisation de l'outil informatique (3)	CG CT	0 ou 2 [0 ou 2] 0 ou 2
Pratique du métier, y compris les stages (4) - TP Travaux de magasin - TP Utilisation de l'outil informatique (3)	PP PP	(12 à 15] 10 à 15 0 ou 2
TOTAL		21

Troisième phase (métier)

Auxiliaire de magasin (47)		
Cours généraux Français Mathématique Éducation plastique (1) Sciences économiques (2) Néerlandais et/ou anglais Techniques du métier Utilisation de l'outil informatique (3) Pratique du métier, y compris les stages (4) - TP Travaux de magasin (5) - TP Utilisation de l'outil informatique (3)	CG CG CG CG CT	[6 à 9] 2 2 0 ou 1 2 0 ou 2 [0 ou 2] 0 ou 2 [14 à 17] 12 à 15 0 ou 2
TOTAL		23

Équipier/Équipière logistique (47)		
Cours généraux Français Mathématique Éducation plastique (1) Sciences économiques (2) Néerlandais et/ou anglais Techniques du métier Utilisation de l'outil informatique (3) Pratique du métier, y compris les stages (4) - TP Travaux de magasin (6) - TP Utilisation de l'outil informatique (3)	CG CG CG CG CT	[6 à 9] 2 2 0 ou 1 2 0 ou 2 [0 ou 2] 0 ou 2 [14 à 17] 12 à 15 0 ou 2
TOTAL		23

Travaux de bureau				
Cours généraux Français Mathématique Sciences économiques (2) Néerlandais et/ou anglais Techniques du métier Utilisation de l'outil informatique (3) Pratique du métier, y compris les stages (4)	CG CG CG CG	[6 à 10] 2 2 2 0 à 4 [0 ou 4] 0 ou 4		
- TP Travaux de bureau - TP Utilisation de l'outil informatique (3)	PP PP	7 à 11 0 ou 4		
TOTAL		21		

Assistant /Assistante de réception – Téléphoniste (47)				
Cours généraux Français Mathématique Sciences économiques (2) Néerlandais et/ou anglais Techniques du métier Utilisation de l'outil informatique (3)	CG CG CG CG	[8 à 12] 3 3 2 0 à 4 [0 ou 4] 0 ou 4		
Pratique du métier, y compris les stages (4) - TP Travaux de bureau (7) - TP Utilisation de l'outil informatique (3)	PP PP	[11 à 15] 7 à 11 0 ou 4		
TOTAL	23			

Encodeur/Encodeuse de données (47)				
Cours généraux Français Mathématique Sciences économiques (2) Néerlandais et/ou anglais	CG CG CG CG	[8 à 12] 3 3 2 0 à 4		
Techniques du métier Utilisation de l'outil informatique (3)	СТ	[0 ou 4] 0 ou 4		
Pratique du métier, y compris les stages (4) - TP Travaux de bureau - TP Utilisation de l'outil informatique (3)	PP PP	[11 à 15] 7 à 11 0 ou 4		
TOTAL		23		

- Ces périodes sont obligatoirement attribuées au professeur qui assure le cours de la formation de base.
- Ce cours peut être remplacé par le cours « Cours commerciaux » CT 2 heures.
 - Les compétences de ce cours concernent les éléments de commerce.
- 3. Un <u>seul</u> de ces deux cours doit être organisé.
- 4. La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du métier 4.
- 1. Les compétences de ce cours concernent l'éducation plastique 1. orientée.
 - Ce cours peut être remplacé par le cours « Cours commerciaux » CT 2. 2 heures.
 - Les compétences de ce cours concernent les éléments de commerce.
- 3. Un <u>seul</u> de ces deux cours doit être organisé.
 - La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du métier.
- Les compétences de ce cours concernent l'éducation plastique orientée.
- Ce cours peut être remplacé par le cours « Cours commerciaux » CT
 2 heures.
 - Les compétences de ce cours concernent les éléments de commerce.
- 3. Un <u>seul</u> de ces deux cours doit être organisé.
- La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du métier.
 - 5. Les compétences de ce cours sont centrées sur les travaux en magasin, la réserve de marchandises et la vente
 - 6. Les compétences de ce cours sont centrées sur les travaux en dépôt de marchandises et en magasin.
 - 7. Les compétences de ce cours sont relatives à la réception des personnes et des messages et à la téléphonie.

Enseignement de forme 3 de plein exercice Secteur professionnel 8 : SERVICES AUX PERSONNES

Première phase (secteur	professio	nnel)	Deuxième phase (groupe	e professio	nnel)	Troisième phase (métier)	
SERVICES AUX PE	RSONNES		Services sociaux e	t familiaux		Aide ménager/Aide mé	nagère (4	7)
Techniques du métier (1) - Habillement - Services aux personnes - Formation à la vie quotidienne (2)	CT CT CT	[1 à 3] 0 ou 1 0 ou 1 1	Techniques du métier (1) - Services sociaux - Formation à la vie quotidienne (2) Pratique du métier, y compris les	CT CT	[2 ou 4] 0 ou 2 2	Techniques du métier (1) - Arts ménagers - Formation à la vie quotidienne (2) Pratique du métier, y compris les	CT CT	[2 ou 4] 0 ou 2 2
Pratique du métier (3) - TP Art culinaire - TP Maintenance du linge (4) - TP Services aux personnes - TP Habillement	PP PP PP PP	[12 à 14] 3 0 à 3 ou 4 3 ou 4 3 à 6 ou 7	stages (3) - TP Art culinaire - TP Maintenance du linge (4) - TP Arts ménagers - TP Habillement	PP PP PP PP	[17 ou 19] 5 0 à 5 ou 6 5 ou 6 2 à 7 ou 8	stages (3) - TP Maintenance du linge - TP Arts ménagers - TP Art culinaire (5) - TP Habillement (6)	PP PP PP PP	[19 ou 21] 0 à 8 12 ou 13 0 ou 3 0 à 8
TOTAL		15	TOTAL		21	TOTAL		23
						Aide logistique en coll	ectivité (4	7)
						Techniques du métier (1) - Arts ménagers - Formation à la vie quotidienne (2)	CT CT	[2 ou 4] 0 ou 2 2
						Pratique du métier, y compris les stages (3) - TP Maintenance du linge - TP Arts ménagers (4) - TP Art culinaire (5) - TP Habillement (6)	PP PP PP PP	[19 ou 21] 0 à 4 ou 5 12 à 16 0 ou 3 0 à 4 ou 5
						TOTAL	1	23
						Ouvrier/Ouvrière en blanchiss sec (47)	serie – net	toyage à
						Techniques du métier (1) - Techniques du métier	СТ	[0 ou 2] 0 ou 2
						Pratique du métier, y compris les stages (3) - TP Maintenance du linge - TP Habillement (6) - Cours complémentaire(s) (7)	PP PP PP	[21 ou 23] 0 à 23 0 à 23 0 ou 3
						TOTAL		23

Technicien de surface-nettoyeur/Technicienne de surface – nettoyeuse (47)			
Techniques du métier (1) - Arts ménagers	СТ	[0 ou 2] 0 ou 2	
Pratique du métier, y compris les stages (3) - TP Maintenance des locaux et des matériels - Cours complémentaire(s) (7)	PP PP	[21 ou 23] 18 à 23 0 ou 3	
TOTAL	•	23	

- Si le(s) cours technique(s) n'est (ne sont) pas organisé(s), les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont <u>obligatoirement</u> intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.
- 2. Les compétences de ce cours concernent l'éducation familiale et 2. sanitaire
- La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du métier.
- Si ce cours n'est pas organisé à raison d'au moins 3 périodes, une partie ou toutes les compétences y relatives devront être rencontrées dans le cours de TP Habillement.
- . Si le(s) cours technique(s) n'est (ne sont) pas organisé(s), les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont <u>obligatoirement</u> intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.
- Les compétences de ce cours concernent l'éducation familiale et sanitaire.
- La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du métier.
- Si ce cours n'est pas organisé à raison d'au moins 5 périodes, une partie ou toutes les compétences y relatives devront être rencontrées dans le cours de TP Habillement.
 4.
- Si le(s) cours technique(s) n'est (ne sont) pas organisé(s), les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont <u>obligatoirement</u> intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.
- Les compétences de ce cours concernent l'éducation familiale et sanitaire.
- Les activités de ce cours rencontrent aussi les compétences de déontologie et des relations humaines.
 - La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du métier.
 - Les activités de ce cours rencontrent aussi les compétences relatives aux travaux de collectivités.
 - Ce cours choisi en complément de la formation n'a pas de compétences certificatives. Il ne peut donc pas intervenir lors des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification.
 - Si ce cours est organisé, il servira exclusivement à rencontrer les compétences du cours de TP Maintenance du linge.
 - Ces périodes doivent être consacrées à des activités relevant de la formation professionnelle.
 - Le(s) cours choisi(s) en complément de la formation n'a (ont) pas de compétences certificatives. II(s) ne peut(vent) donc pas intervenir lors des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification.

Enseignement de forme 3 Module de préparation à la formation en alternance Secteur professionnel 1 : AGRONOMIE

Deuxième phase (groupe professionnel)			Troisième phase	(métier)	
Horticulture			Jardinier d'entretien/Jardinière d'entretien (47) CPU		
Techniques du métier (1) - Horticulture Pratique du métier, y compris les stages (2):	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3	Techniques du métier (1) - Horticulture Pratique du métier, y compris les	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3
- TP Horticulture	PP	18 ou 21	stages (2): - TP Entretien des parcs et jardins - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
TOTAL		21	TOTAL		23
			Ouvrier/Ouvrière en exploit	ation hortic	cole (47)
			Techniques du métier (1) - Horticulture	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3
			Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Horticulture - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
			TOTAL		23
Métier du ch	eval		Palefrenier/Palefrenière (47)		
Techniques du métier (1) - Métier du cheval	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3	Techniques du métier (1) - Palefrenier	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Métier du cheval	PP	[18 ou 21] 18 ou 21	Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Palefrenier - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
TOTAL		21	TOTAL		23
		·			

	1.	Si le(s) cours technique(s) n'est (ne sont) pas organisé(s), les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont <u>obligatoirement</u> intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier. La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du métier.		Si le(s) cours technique(s) n'est (ne sont) pas organisé(s), les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier. La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du métier. Ces périodes doivent être consacrées à des activités relevant de la formation professionnelle. Le(s) cours choisi(s) en complémente de la formation n'a(ont) pas de compétences certificatives. Il(s) ne peut(vent) donc pas intervenir lors des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification ou pour la réussite d'une UAA.
--	----	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Enseignement de forme 3 Module de préparation à la formation en alternance Secteur professionnel 2 : INDUSTRIE

	e professio	nnel)	Troisième phase	(métier)	
Construction mé	Construction métallique		Ferronnier/Ferronnière (47)		
Techniques du métier (1) - Soudage	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3	Techniques du métier (1) - Ferronnerie	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3
Pratique du métier, y compris les stages (2): TP Construction métallique TP Mécanique	PP PP	[18 ou 21] 12 à 15 6 à 9	Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Ferronnerie - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
TOTAL		21	TOTAL		23
			Métallier/Métallie	ère (47)	
			Techniques du métier (1) - Soudage	СТ	[0 ou 4] 0 ou 4
			Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Construction métallique - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	[19 ou 23] 16 à 23 0 ou 3
			TOTAL		23

Mécanique : garage				
Techniques du métier (1) - Mécanique garage	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3		
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Garage (3)	PP	[18 ou 21] 18 ou 21		
TOTAL		21		

Aide mécanicien/Aide mécanicienne en cycles et petits moteurs (47)			
Techniques du métier (1) - Mécanique : Motos-Petits engins	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3	
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Cycles-Motos-Petits engins - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3	
TOTAL	23		

Aide mécanicien/Aide mécanicienne garagiste (47)				
Techniques du métier (1) - Mécanique garage	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3		
Pratique du métier, y compris les stages (2) : - TP Garage - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3		
TOTAL		23		

Monteur de pneus aligneur/Monteuse de pneus aligneuse (47)				
Techniques du métier (1) - Mécanique garage	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3		
Pratique du métier, y compris les stages (2) : - TP Montage-alignage - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3		
TOTAL	23			

Mécanique : carrosserie - tôlerie			
Techniques du métier (1) - Carrosserie	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3	
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Carrosserie	PP	[18 ou 21] 18 ou 21	
TOTAL		21	

Préparateur/Préparatrice de travaux de peinture en carrosserie (47)			
Techniques du métier (1) - Peinture de carrosserie Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Peinture de carrosserie - Cours complémentaire(s) (3)	CT PP PP	[0 ou 3] 0 ou 3 [20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3	
TOTAL	23		

Tôlier/Tôlière en carrosserie (47)			
Techniques du métier (1) - Carrosserie	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3	
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Tôlerie - Cours complémentaire (s) (3)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3	
TOTAL		23	

Peintre en carrosserie (47)			
Techniques du métier (1) - Peinture de carrosserie	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3	
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Peinture de carrosserie - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3	
TOTAL		23	

	 Si le(s) cours technique(s) n'est (ne sont) pas organisé(s), les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont <u>obligatoirement</u> intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier. La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du métier. Ce cours comprend les compétences d'entretien de cycles, de motos, de petits moteurs et de véhicules. 	compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont <u>obligatoirement</u> intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier. 2. La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du métier.
--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Enseignement de forme 3 Module de préparation à la formation en alternance Secteur professionnel 3 : CONSTRUCTION

ofes	ofessio	nnel)	Troisième phase	(métier)	
∍uvr	euvre		Maçon/Maçonr	ne (47)	
СТ	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3	Techniques du métier (1) - Maçonnerie	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3
PP	PP	[18 ou 21] 18 ou 21	Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Construction Gros-œuvre - Cours complémentaire(s) (8)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
		21	TOTAL		23
			Carreleur/Carreleuse	e (47) CP	U
			Techniques du métier (1) - Carrelage	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3
			Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Carrelage - Cours complémentaire(s) (8)	PP PP	[20 ou 23) 17 à 23 0 ou 3
			TOTAL		23
			Paveur/Paveus	se (47)	
			Techniques du métier (1) - Pavage	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3
			Pratique du métier, y compris les stages (2) : - TP Pavage - Cours complémentaire(s) (8)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
			TOTAL		23

			Coffreur/Coffreu	ıse (47)	
			Techniques du métier (1) - Techniques du métier	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3
			Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Coffrage - Cours complémentaire(s) (8)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
			TOTAL		23
			Chapiste (47)	CPU	
			Techniques du métier (1) - Techniques du métier	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3
			Pratique du métier, y compris les stages (2): TP Gros-œuvre (3) Cours complémentaire(s) (8)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
			TOTAL		23
Bois			Monteur - Placeur/Monte d'éléments menu		euse
Techniques du métier (1) - Bois	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3	Techniques du métier (1) - Menuiserie	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3
Pratique du métier, y compris les stages (2) : - TP Bois	PP	[18 ou 21] 18 ou 21	Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Montage de structures menuisées (4) - Cours complémentaire(s) (8)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
TOTAL		21	TOTAL		23

Équipement du bâtiment			
Techniques du métier (1) - Chauffage - Installations sanitaires Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Installations sanitaires - TP Chauffage	CT CT PP PP	[0 à 3] 0 ou 1 0 à 2 [18 à 21] 11 à 13 7 à 9	
TOTAL		21	

Monteur/Monteuse en sanitaire (47)			
Techniques du métier (1) - Installations sanitaires	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3	
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Sanitaire (5) - Cours complémentaire(s) (8)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3	
TOTAL		23	

Monteur/Monteuse en chauffage (47)			
Techniques du métier (1) - Chauffage	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3	
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Chauffage (5) - Cours complémentaire(s) (8)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3	
TOTAL		23	

Parachèvement du bâtiment			
Techniques du métier (1) Gros-œuvre Peinture du bâtiment Plafonnage Pratique du métier, y compris les stages (2): TP Gros-œuvre TP Peinture du bâtiment (4) TP Plafonnage	CT CT CT PP PP PP	[0 à 3] 0 ou 1 0 ou 1 0 ou 1 [18 à 21] 6 à 8 8 à 10 4 à 6	
TOTAL		21	

Ouvrier/Ouvrière en peinture du bâtiment (47)			
Techniques du métier (1) - Peinture du bâtiment	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3	
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Peinture du bâtiment - Cours complémentaire(s) (8)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3	
TOTAL		23	

	Ouvrier plafonneur/Ouvrière plafonneuse (47)		use (47)	
	Techniques du métier (1) - Plafonnage CT		[0 ou 3] 0 ou 3	
	Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Plafonnage - Cours complémentaire(s) (8)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3	
	TOTAL		23	
	Ouvrier- poseur/Ouvrière - poseuse de revêtements souples de sols (47)			
	Techniques du métier (1) - Revêtement des sols	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3	

Couverture du bâtiment			
Techniques du métier (1) - Couverture	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3	
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Couverture	PP	[18 ou 21] 18 ou 21	
TOTAL		21	

Poseur/Poseuse de couvertures non métalliques (47)		
Techniques du métier (1) - Couverture	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Couverture - Cours complémentaire(s) (8)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
TOTAL		23

Pratique du métier, y compris les stages (2) : - TP Revêtement des sols - Cours complémentaire(s) (8)

TOTAL

[**20 ou 23**] 17 à 23

0 ou 3

23

PP PP

Maintenance			
Techniques du métier (1) - Bois - Gros-œuvre - Horticulture - Peinture du bâtiment - Plafonnage	CT CT CT CT CT	[0 à 3] 0 ou 1 0 ou 1 0 ou 1 0 ou 1 0 ou 1	
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Horticulture (5) - TP Construction Gros-œuvre - TP Peinture du bâtiment - TP Bois (6) - TP Plafonnage	PP PP PP PP	[18 à 21] 4 ou 5 4 ou 5 2 ou 3 6 à 9 2 ou 3	
TOTAL		21	

Ouvrier/Ouvrière d'entretien du bâtiment et de son environnement (47)				
Techniques du métier (1) - Gros-œuvre - Horticulture - Plafonnage - Bois - Peinture du bâtiment	CT CT CT CT CT	[0 à 3] 0 ou 1 0 ou 1 0 ou 1 0 ou 1 0 ou 1		
Pratique du métier, y compris les stages (2): TP Horticulture (6) TP Construction Gros-œuvre TP Peinture du bâtiment TP Bois (7) TP Plafonnage Cours complémentaire(s) (8)	PP PP PP PP PP	[20 à 23] 4 à 6 2 ou 3 2 ou 3 7 ou 8 2 ou 3 0 ou 3		
TOTAL	11	23		

Installations électriques du bâtiment		
Techniques du métier (1) - Electricité	CT	[0 ou 3] 0 ou 3
Pratique du métier, y compris les stages (2) : - TP Electricité	PP	[18 ou 21] 18 ou 21
TOTAL		21

Aide électricien/aide électricienne (47)		
Techniques du métier (1) - Electricité	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Electricité - Cours complémentaire(s) (8)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
TOTAL	23	

- Si le(s) cours technique(s) n'est (ne sont) pas organisé(s), les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.
- 2. La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du métier.
- Ce cours comprend les compétences de maçonnerie, de carrelage, de pavage et de coffrage.
- Ce cours comprend les compétences de pose de revêtements souples de sols.
- Les compétences de ce cours concernent l'entretien des espaces autour du bâtiment.
- 6. L'intitulé bois comprend l'entretien de menuiserie et l'aménagement de locaux.
- Si le(s) cours technique(s) n'est (ne sont) pas organisé(s), les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.
- La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du métier.
- Les compétences de ce cours concernent la fabrication et le placement de chapes.
- Les compétences de ce cours concernent le montage et le placement d'éléments menuisés.
- Ce cours comprend les compétences de montage.
- Les compétences de ce cours concernent l'entretien des espaces autour du bâtiment.
- 7. L'intitulé bois comprend l'entretien de menuiserie et l'aménagement de locaux.
- Ces périodes doivent être consacrées à des activités relevant de la formation professionnelle.
 - Le(s) cours choisi(s) en complément de la formation n'a(ont) pas de compétences certificatives. Il(s) ne peut(vent) donc pas intervenir lors des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification ou pour la réussite d'une UAA.

Enseignement de forme 3 Module de préparation à la formation en alternance Secteur professionnel 4 : HÔTELLERIE – ALIMENTATION

Deuxième phase (groupe	professi	onnel)	Troisième phase ((métier)	
Restauratio	n		Commis/Commise de cuisine	de collect	ivité (47)
Techniques du métier (1) - Cuisine de collectivités - Cuisine de restauration Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Cuisine de collectivités (3) - TP Cuisine de restauration (3)	CT CT PP PP	[0 à 3] 0 à 3 0 à 3 [18 à 21] 5 à 12 5 à 12	Techniques du métier (1) - Cuisine de collectivités Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Cuisine de collectivités - Cours complémentaire(s) (4)	CT PP PP	[0 ou 3] 0 ou 3 [20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
- TP Salle (3)	PP	2 à 8	TOTAL		23
		21	Commis/Commise de	cuisine (4	7)
TOTAL		21	Techniques du métier (1) - Cuisine de restauration Pratique du métier, y compris les	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3
			stages (2): - TP Cuisine de restauration - TP Salle (3)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
			TOTAL		23
			Commis /Commise d	e salle (47)
			Cours généraux - Education plastique (5)	CG	[0 ou 2] 0 ou 2
			Techniques du métier (1) - Salle	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3
			Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Salle - TP Cuisine de restauration (3)	PP PP	[18 ou 23] 15 à 23 0 ou 3
			TOTAL		23

Agent de fabrication du secteur alimentaire (47) CPU		
Pratique du métier, y compris les stages (2): TP Cuisine de restauration TP Charcuterie-Traiteur TP Boulangerie-Pâtisserie Cours complémentaire(s) (4)	PP PP PP PP	[23] 7 ou 8 7 ou 8 7 ou 8 0 à 2
TOTAL	1	23

Ouvrier/Ouvrière polyvalent(e) en restauration rapide (342 – PQ)		
Techniques du métier (1) - Restauration rapide	СТ	[0 ou 2] 0 ou 2
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Cuisine de restauration rapide - TP Salle - Cours complémentaire(s) (4)	PP PP PP	[21 ou 23] 12 ou 14 6 à 9 0 ou 3
TOTAL		23

Boucherie – charcuterie		
Cours généraux - Formation de base en Français (4)	CG	[2]
Techniques du métier (1) - Charcuterie-traiteur	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Charcuterie-traiteur - TP Travaux de magasin (5) - TP Boucherie	PP PP PP	[16 ou 19] 6 à 10 0 à 4 6 à 10
TOTAL		21

Préparateur/Préparatrice en boucherie – Vendeur/Vendeuse en boucherie-charcuterie et plats préparés à emporter (47)			
Cours généraux - Français (Communication)	CG	[2]	
Techniques du métier (1) - Charcuterie-traiteur	CT	[0 ou 3] 0 ou 3	
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Charcuterie - traiteur - TP Maintenance des locaux et des	PP	[18 ou 21] 9 à 13	
matériels - TP Travaux de magasin (6) - Cours complémentaire(s) (4)	PP PP PP	4 4 0 ou 1	
TOTAL		23	

Boulangerie – pâtisserie				
Techniques du métier (1) - Boulangerie-pâtisserie Pratique du métier, y compris les	СТ	[0 ou 2] 0 ou 2		
stages (2): - TP Boulangerie – pâtisserie	PP	[19 ou 21] 19 ou 21		
TOTAL		21		

Ouvrier/Ouvrière en boulangerie – pâtisserie (342 – PQ)					
Techniques du métier (1) - Boulangerie-pâtisserie	СТ	[0 ou 2] 0 ou 2			
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Boulangerie – pâtisserie - TP Maintenance des locaux et des matériels	PP PP	[21 ou 23] 15 à 18 3 à 6			
- Cours complémentaire(s) (4)	PP	0 ou 3			
TOTAL	23				

- (1) Si le(s) cours technique(s) n'est (ne sont) pas organisé(s), les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.
- (2) La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du métier (2)
- (3) Le choix du nombre de périodes dans les cours de cuisine et de salle dépendra du(des) métier(s) organisé(s).
- (4) Ce cours sera axé sur la communication.
- (5) Par travaux de magasin, il faut entendre l'utilisation de la caisse, l'étiquetage, le pesage, les techniques d'emballage, l'organisation du comptoir...

Si ce cours n'est pas organisé spécifiquement, ses compétences seront abordées au travers des cours de pratique du métier.

- Si le(s) cours technique(s) n'est (ne sont) pas organisé(s), les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.
- La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du métier.
- O Ce cours choisi en complément de la formation n'a pas de compétences certificatives. Il ne peut donc pas intervenir lors des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification.
- Ces périodes doivent être consacrées à des activités relevant de la formation professionnelle.
 - Le(s) cours choisi(s) en complément de la formation n'a(ont) pas de compétences certificatives. Il(s) ne peut(vent) donc pas intervenir lors des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification ou pour la réussite d'une UAA.
- (5) Les compétences de ce cours concernent prioritairement la décoration professionnelle (salle et tables).
- (6) Par travaux de magasin, il faut entendre l'utilisation de la caisse, l'étiquetage, le pesage, les techniques d'emballage, l'organisation du comptoir.

Enseignement de forme 3 Module de préparation à la formation en alternance Secteur professionnel 5 : HABILLEMENT ET TEXTILE

Deuxième phase (groupe professionnel)			Troisième phase	(métier)	
Habillement			Ouvrier retoucheur/Ouvrièr	e retouche	euse (47)
Cours généraux - Éducation plastique (3)	CG	[1] 1	Techniques du métier (1) - Habillement	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3
Techniques du métier (1) - Habillement	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3	Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Habillement (3)	PP	[20 ou 23] 17 à 23
Pratique du métier, y compris les stages (2) : - TP Habillement	PP	[17 ou 20] 17 ou 20	- Cours complémentaire(s) (6)	PP	0 ou 3
TOTAL		21	TOTAL		23
		21	Piqueur polyvalent/Piqueus	se polyvale	ente (47)
			Techniques du métier (1) - Habillement	CT	[0 ou 3] 0 ou 3
			Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Habillement (4) - Cours complémentaire(s) (6)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
			TOTAL		23
			Repasseur finisseur/Repasse	euse finiss	seuse (47)
			Techniques du métier (1) - Habillement	СТ	[0 ou 3] 0 ou 3
			Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Habillement (5) - Cours complémentaire(s) (6)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
			TOTAL	1	23

Si le(s) cours technique(s) n'est (ne sont) pas organisé(s), les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont <u>obligatoirement</u> intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.		Si le(s) cours technique(s) n'est (ne sont) pas organisé(s), les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont <u>obligatoirement</u> intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.
2) La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du	(2)	La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du
métier.		métier.
3) Les compétences de ce cours concernent l'éducation plastique orientée	(3)	Les compétences de ce cours concernent les retouches.
	(4)	Les compétences de ce cours concernent le piquage.
	(5)	Les compétences de ce cours concernent le repassage finissage.
	(6)	Ces périodes doivent être consacrées à des activités relevant de la
		formation professionnelle.
		Le(s) cours choisi(s) en complément de la formation n'a(ont) pas de compétences certificatives. Il(s) ne peut(vent) donc pas intervenir lors
		des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification.

Enseignement de forme 3 Module de préparation à la formation en alternance Secteur professionnel 6 : ARTS APPLIQUÉS

Deuxième phase (groupe professionnel)			Troisième phase	(métier)		
Arts graphiques			Ouvrier/ Ouvrière en imprimerie (342 – PQ)			
Techniques du métier (1) - Imprimerie - Reliure	CT CT	[0 à 2] 0 ou 1 0 ou 1	Techniques du métier (1) - Imprimerie	СТ	[0 ou 2] 0 ou 2	
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Imprimerie - TP Reliure	PP PP	[19 à 21] 10 ou 11 9 ou 10	Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Imprimerie - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	[21 ou 23] 18 à 23 0 ou 3	
TOTAL		21	TOTAL		23	
			Ouvrier/Ouvrière en impr (342 – PQ		eliure	
			Techniques du métier (1) - Imprimerie - Reliure Pratique du métier, y compris les	CT CT	[0 ou 2] 0 à 2 0 à 2	
			stages (2): - TP Imprimerie - TP Reliure - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP PP	[21 ou 23] 9 à 12 9 à 11 0 ou 3	
			TOTAL	ı	23	
Reliure – encad	Irement		Ouvrier/Ouvrière en reliur (342 – PQ		ement	
Techniques du métier (1) - Reliure - Encadrement	CT CT	[0 à 2] 0 ou 1 0 ou 1	Techniques du métier (1) - Reliure	СТ	[0 ou 2] 0 ou 2	
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Reliure - TP Encadrement	PP PP	[19 à 21] 10 ou 11 9 ou 10	Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Reliure - TP Encadrement - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP PP	[21 ou 23] 9 à 12 9 à 11 0 ou 3	
TOTAL	1	21	TOTAL		23	

			Techniques du métier (1) - Reliure	СТ	[0 ou 2] 0 ou 2
			Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Reliure - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	[21 ou 23] 18 à 23 0 ou 3
			TOTAL		23
	Artisanat d'art		Encadreur/Encadre	euse (47)	
Cours généraux - Education plastiqu	e CG	[0 ou 2] 0 ou 2	Cours généraux - Education plastique	CG	[0 ou 2] 0 ou 2
Pratique du métier, y stages (2): - TP Encadrement - TP Reliure	PP PP	[19 ou 21] 15 ou 16 4 ou 5	Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Encadrement - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	[21 ou 23] 18 à 23 0 ou 3
	TOTAL	21	TOTAL		23

Enseignement de forme 3 Module de préparation à la formation en alternance Secteur professionnel 7 : ÉCONOMIE

Cours généraux	in		Auxiliaire de maga	. (4=)	1
		Travaux de magasin			
Français Mathématique Éducation plastique (1) Sciences économiques (2) Néerlandais et/ou anglais Techniques du métier Utilisation de l'outil informatique (3) Pratique du métier, y compris les stages (4) - TP Travaux de magasin - TP Utilisation de l'outil informatique (3)	CG CG CG CG CT	[6 à 9] 2 2 0 ou 1 2 0 ou 2 [0 ou 2] 0 ou 2 (12 à 15] 10 à 15 0 ou 2	Cours généraux Français Mathématique Éducation plastique (1) Sciences économiques (2) Néerlandais et/ou anglais Techniques du métier Utilisation de l'outil informatique (3) Pratique du métier, y compris les stages (4) - TP Travaux de magasin (5) - TP Utilisation de l'outil informatique (3)	CG CG CG CG CT	[6 à 9] 2 2 0 ou 1 2 0 ou 2 [0 ou 2] 0 ou 2 [14 à 17] 12 à 15 0 ou 2
TOTAL		21	TOTAL	stique (47	23
			Cours généraux Français Mathématique Éducation plastique (1) Sciences économiques (2) Néerlandais et/ou anglais	CG CG CG CG CG	[6 à 9] 2 2 0 ou 1 2 0 ou 2
			Utilisation de l'outil informatique (3) Pratique du métier, y compris les stages (4) - TP Travaux de magasin (6) - TP Utilisation de l'outil informatique (3)	CT PP PP	[0 ou 2] 0 ou 2 [14 à 17] 12 à 15 0 ou 2
	Éducation plastique (1) Sciences économiques (2) Néerlandais et/ou anglais Techniques du métier Utilisation de l'outil informatique (3) Pratique du métier, y compris les stages (4) - TP Travaux de magasin - TP Utilisation de l'outil informatique (3)	Éducation plastique (1) Sciences économiques (2) Néerlandais et/ou anglais CG Techniques du métier Utilisation de l'outil informatique (3) CT Pratique du métier, y compris les stages (4) - TP Travaux de magasin - TP Utilisation de l'outil informatique (3) PP	Éducation plastique (1) Sciences économiques (2) Néerlandais et/ou anglais CG 2 O ou 2 Techniques du métier Utilisation de l'outil informatique (3) Pratique du métier, y compris les stages (4) - TP Travaux de magasin - TP Utilisation de l'outil informatique (3) PP O ou 2 (12 à 15] O ou 2	Éducation plastique (1) Sciences économiques (2) Néerlandais et/ou anglais Techniques du métier Utilisation de l'outil informatique (3) Pratique du métier, y compris les stages (4) - TP Travaux de magasin - TP Utilisation de l'outil informatique (3) TOTAL TOTAL Light of the properties of the pr	Éducation plastique (1) CG CG 2 CG O ou 1 Sciences économiques (2) CG O ou 2

Travaux de bureau					
Cours généraux Français Mathématique Sciences économiques (2) Néerlandais et/ou anglais	CG CG CG CG	[6 à 10] 2 2 2 2 0 à 4			
Techniques du métier Utilisation de l'outil informatique (3) Pratique du métier, y compris les stages (4) - TP Travaux de bureau - TP Utilisation de l'outil informatique (3)	CT PP PP	[0 ou 4] 0 ou 4 [11 à 15] 7 à 11 0 ou 4			
TOTAL		21			

Assistant /Assistante de réception – Téléphoniste (47)				
Cours généraux Français Mathématique Sciences économiques (2) Néerlandais et/ou anglais Techniques du métier Utilisation de l'outil informatique (3) Pratique du métier, y compris les stages (4) - TP Travaux de bureau (7) - TP Utilisation de l'outil informatique (3)	CG CG CG CT PP	[8 à 12] 3 3 2 0 à 4 [0 ou 4] 0 ou 4 [11 à 15] 7 à 11 0 ou 4		
TOTAL		23		

Encodeur/Encodeuse de données (47)					
Cours généraux Français Mathématique Sciences économiques (2) Néerlandais et/ou anglais	CG CG CG CG	[8 à 12] 3 3 2 0 à 4			
Techniques du métier Utilisation de l'outil informatique (3)	СТ	[0 ou 4] 0 ou 4			
Pratique du métier, y compris les stages (4) - TP Travaux de bureau - TP Utilisation de l'outil informatique (3)	PP PP	[11 à 15] 7 à 11 0 ou 4			
TOTAL		23			

 Les compétences de ce cours concernent l'éducation plastique orientée. Ce cours peut être remplacé par le cours « Cours commerciaux » - CT 	 (1) Les compétences de ce cours concernent l'éducation plastique orientée. (2) Ce cours peut être remplacé par le cours « Cours commerciaux » - CT
- 2 heures. Les compétences de ce cours concernent les éléments de commerce. (3) Un seul de ces deux cours doit être organisé.	- 2 heures. Les compétences de ce cours concernent les éléments de commerce. (3) Un seul de ces deux cours doit être organisé.
 (4) La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du métier. 	(4) La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du métier.
	 (5) Les compétences de ce cours sont centrées sur les travaux en magasin, la réserve de marchandises et la vente (6) Les compétences de ce cours sont centrées sur les travaux en dépôt de
	marchandises et en magasin. (7) Les compétences de ce cours sont relatives à la réception des personnes et des messages et à la téléphonie.

Enseignement de forme 3 Module de préparation à la formation en alternance Secteur professionnel 8 : SERVICES AUX PERSONNES

Deuxième phase (groupe professionnel)			Troisième phase (métier)		
Services sociaux et familiaux			Aide ménager/Aide ménagère (47)			
Techniques du métier (1) - Services sociaux - Formation à la vie quotidienne (2)	CT CT	[2 ou 4] 0 ou 2 2	Techniques du métier (1) - Arts ménagers - Formation à la vie quotidienne (2)	CT CT	[2 ou 4] 0 ou 2 2	
Pratique du métier, y compris les stages (3) - TP Art culinaire - TP Maintenance du linge (4) - TP Arts ménagers - TP Habillement	PP PP PP PP	[17 ou 19] 5 0 à 5 ou 6 5 ou 6 2 à 7 ou 8	Pratique du métier, y compris les stages (3) - TP Maintenance du linge - TP Arts ménagers - TP Art culinaire (5) - TP Habillement (6)	PP PP PP PP	[19 ou 21] 0 à 8 12 ou 13 0 ou 3 0 à 8	
TOTAL		21	TOTAL	1	23	
			Aide logistique en coll	ectivité (4	7)	
			Techniques du métier (1) - Arts ménagers - Formation à la vie quotidienne (2)	CT CT	[2 ou 4] 0 ou 2 2	
			Pratique du métier, y compris les stages (3) - TP Maintenance du linge - TP Arts ménagers (4) - TP Art culinaire (5) - TP Habillement (6)	PP PP PP PP	[19 ou 21] 0 à 4 ou 5 12 à 16 0 ou 3 0 à 4 ou 5	
			TOTAL	•	23	
			Ouvrier/Ouvrière en blanchise sec (47)	uvrier/Ouvrière en blanchisserie – nettoya sec (47)		
			Techniques du métier (1) - Techniques du métier	СТ	[0 ou 2] 0 ou 2	
			Pratique du métier, y compris les stages (3) - TP Maintenance du linge - TP Habillement (6) - Cours complémentaire(s) (7)	PP PP PP	[21 ou 23] 0 à 23 0 à 23 0 ou 3	
			TOTAL		23	

	Technicien de surface-nettoyeur/Technicienne de surface – nettoyeuse (47)		
	Techniques du métier (1) - Arts ménagers Pratique du métier, y compris les stages (3) - TP Maintenance des locaux et des matériels - Cours complémentaire(s) (7)	CT PP PP	[0 ou 2] 0 ou 2 [21 ou 23] 18 à 23 0 ou 3
	TOTAL		23
 Si le(s) cours technique(s) n'est (ne sont) pas organisé(s), les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier. Les compétences de ce cours concernent l'éducation familiale et sanitaire. La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du métier. Si ce cours n'est pas organisé à raison d'au moins 5 périodes, une partie ou toutes les compétences y relatives devront être rencontrées dans le cours de TP Habillement. 	compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont <u>obligatoirement</u> intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier. Les compétences de ce cours concernent l'éducation familiale et sanitaire. Les activités de ce cours rencontrent aussi les compétences de déontologie et des relations humaines		

Enseignement de forme 3 Formation en alternance : insertion en entreprise Secteur professionnel 1 : AGRONOMIE

Groupe profess	Groupe professionnel				
Horticultu	re		Jardinier d'entretien/Jardinière d'entretie		
Techniques du métier (1) - Horticulture	СТ	[0 à 3] 0 à 3	Techniques du métier (1) - Horticulture	СТ	[0 à 3] 0 à 3
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Horticulture	PP	[3 à 6] 3 à 6	Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Entretien des parcs et jardins	PP	[3 à 6] 3 à 6
TOTAL		6	TOTAL		6
			Ouvrier/Ouvrière en exploita	ition hortic	cole (47)
			Techniques du métier (1) - Horticulture	СТ	[0 à 3] 0 à 3
			Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Horticulture	PP	[3 à 6] 3 à 6
			TOTAL		6
Métiers du cl	neval		Palefrenier/Palefren	nière (47)	
Techniques du métier (1) - Métier du cheval	СТ	[0 à 3] 0 à 3	Techniques du métier (1) - Palefrenier	СТ	[0 à 3] 0 à 3
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Métier du cheval	PP	[3 à 6] 3 à 6	Pratique du métier, y compris les stages (2) : - TP Palefrenier	PP	[3 à 6] 3 à 6
TOTAL		6	TOTAL		6
(1) Si le(s) cours technique(s) n'est (compétences reprises dans les différe sont <u>obligatoirement</u> intégrées et de pratique du métier. (2) La méthode de travail est comprise d	ents référentiels éveloppées dans	correspondants le(s) cours de	compétences reprises dans les différer sont <u>obligatoirement</u> intégrées et dév pratique du métier.	nts référentiels reloppées dans	correspondants le(s) cours de

métier.

métier.

Enseignement de forme 3 Formation en alternance : insertion en entreprise Secteur professionnel 2 : INDUSTRIE

Groupe profess	ionnel		Métier			
Construction métallique		nstruction métallique Ferronnier/Ferronnière (47)		nière (47)		
Techniques du métier (1) - Soudage	СТ	[0 à 3] 0 à 3	Techniques du métier (1) - Ferronnerie	СТ	[0 à 3] 0 à 3	
Pratique du métier, y compris les stages (2) : - TP Construction métallique - TP Mécanique	PP PP	[3 à 6] 2 à 4 1 ou 2	Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Ferronnerie	PP	[3 à 6] 3 à 6	
TOTAL	•	6	TOTAL		6	
			Métallier/Métalli	ère (47)		
			Techniques du métier (1) - Soudage	СТ	[0 à 4] 0 à 4	
			Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Construction métallique	PP	[4 à 6] 4 à 6	
			TOTAL		6	

Mécanique garage					
Techniques du métier (1) - Mécanique garage	СТ	[0 à 3] 0 à 3			
Pratique du métier, y compris les stages (2) : - TP Garage (3)	PP	[3 à 6] 3 à 6			
TOTAL	6				

Aide mécanicien/Aide mécanicienne en cycles et petits moteurs (47)					
Techniques du métier (1) - Mécanique : Motos-Petits engins	СТ	[0 à 3] 0 à 3			
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Cycles-Motos-Petits engins	PP	[3 à 6] 3 à 6			
TOTAL	1	6			

Aide mécanicien/Aide mécanicienne garagiste (47)					
Techniques du métier (1) - Mécanique garage	СТ	[0 à 3] 0 à 3			
Pratique du métier, y compris les stages (2) : - TP Garage	PP	[3 à 6] 3 à 6			
TOTAL		6			

Monteur de pneus aligneur/Monteuse de pneus aligneuse (47)				
Techniques du métier (1) - Mécanique garage	СТ	[0 à 3] 0 à 3		
Pratique du métier, y compris les stages (2) : - TP Montage-alignage	PP	[3 à 6] 3 à 6		
TOTAL		6		

Mécanique : carrosserie - tôlerie					
Techniques du métier (1) - Carrosserie	СТ	[0 à 3] 0 à 3			
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Carrosserie	PP	[3 à 6] 3 à 6			
TOTAL		6			

Préparateur/Préparatrice de travaux de peinture en carrosserie (47)					
Techniques du métier (1) - Peinture de carrosserie	СТ	[0 à 3] 0 à 3			
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Peinture de carrosserie	PP	[3 à 6] 3 à 6			
TOTAL		6			

Tôlier/Tôlière en carrosserie (47)				
Techniques du métier (1) - Carrosserie	СТ	[0 à 3] 0 à 3		
Pratique du métier, y compris les stages (2) : - TP Tôlerie	PP	[3 à 6] 3 à 6		
TOTAL	6			

Peintre en carrosserie (47)					
Techniques du métier (1) - Peinture de carrosserie	СТ	[0 à 3] 0 à 3			
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Peinture de carrosserie	PP	[3 à 6] 3 à 6			
TOTAL	6				

- (1) Si le(s) cours technique(s) n'est (ne sont) pas organisé(s), les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont <u>obligatoirement</u> intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.
- (2) La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du métier (2)
- (3) Ce cours comprend les compétences d'entretien de cycles, de motos, de petits moteurs et de véhicules.
- Si le(s) cours technique(s) n'est (ne sont) pas organisé(s), les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont <u>obligatoirement</u> intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.
- La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du métier.

Enseignement de forme 3 Formation en alternance : insertion en entreprise Secteur professionnel 3 : CONSTRUCTION

Groupe professio	nnel		Métier		
Construction Gros-	œuvre		Maçon/Maçonn	ne (47)	
Techniques du métier (1) - Gros-œuvre	СТ	[0 à 3] 0 à 3	Techniques du métier (1) - Maçonnerie	СТ	[0 à 3] 0 à 3
que du métier, y compris les es (2) : Construction Gros-œuvre (3)	PP	[3 à 6] 3 à 6	Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Construction Gros-œuvre	PP	[3 à 6] 3 à 6
TOTAL		6	TOTAL		6
			Carreleur/Carreleuse	e (47) CPI	J
			Techniques du métier (1) - Carrelage	СТ	[0 à 3] 0 à 3
			Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Carrelage	PP	[3 à 6) 3 à 6
			TOTAL		6
			Paveur/Paveus	se (47)	
			Techniques du métier (1) - Pavage	СТ	[0 à 3] 0 à 3
			Pratique du métier, y compris les stages (2) : - TP Pavage	PP	[3 à 6] 3 à 6
			TOTAL		6

				Coffreur/Coffreu	se (47)	
				Techniques du métier (1) - Techniques du métier	СТ	[0 à 3] 0 à 3
				Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Coffrage	PP	[3 à 6] 3 à 6
				TOTAL		6
				Chapiste (47)	CPU	
				Techniques du métier (1) - Techniques du métier	СТ	[0 à 3] 0 à 3
				Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Gros-œuvre (3)	PP	[3 à 6] 3 à 6
				TOTAL		6
	Bois			Monteur - Placeur/Monte d'éléments menu		euse
Techniqu - Bois	nes du métier (1)	СТ	[0 à 3] 0 à 3	Techniques du métier (1) - Menuiserie	СТ	[0 à 3] 0 à 3
Pratique stages (2 - TP Bois	du métier, y compris les) :	PP	[3 à 6] 3 à 6	Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Montage de structures menuisées (4)	PP	[3 à 6] 3 à 6
	TOTAL	l	6	TOTAL		6

Equipement du bâtiment			
Techniques du métier (1) - Chauffage - Installations sanitaires	CT CT	[0 à 3] 0 ou 1 0 à 2	
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Installation sanitaire - TP Chauffage	PP PP	[3 à 6] 2 à 4 1 ou 2	
TOTAL		6	

Monteur/Monteuse en sanitaire (47)			
Techniques du métier (1) - Installations sanitaires	СТ	[0 à 3] 0 à 3	
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Sanitaire (5)	PP	[3 à 6] 3 à 6	
TOTAL		6	

Monteur/Monteuse en chauffage (47)			
Techniques du métier (1) - Chauffage	СТ	[0 à 3] 0 à 3	
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Chauffage (5)	PP	[3 à 6] 3 à 6	
TOTAL		6	

Parachèvement du bâtiment			
Techniques du métier (1) - Gros-œuvre - Peinture du bâtiment - Plafonnage	CT Ct CT	[0 à 3] 0 ou 1 0 ou 1 0 ou 1	
Pratique du métier, y compris les stages (2): -TP Gros-œuvre -TP Peinture du bâtiment (4) -TP Plafonnage	PP PP PP	[3 à 6] 1 ou 2 1 ou 2 1 ou 2	
TOTAL		6	

Ouvrier/Ouvrière en peinture du bâtiment (47)			
Techniques du métier (1) - Peinture du bâtiment	СТ	[0 à 3] 0 à 3	
Pratique du métier, y compris les stages (2) : - TP Peinture du bâtiment	PP	[3 à 6] 3 à 6	
TOTAL		6	

			Ouvrier plafonneur/Ouvrière	e plafonne	use (47)
			Techniques du métier (1) - Plafonnage	СТ	[0 à 3] 0 à 3
			Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Plafonnage	PP	[3 à 6] 3 à 6
			TOTAL		6
			Ouvrier- poseur/Ouvrière - poseuse de revêtements souples de sols (47)		
			Techniques du métier (1) - Revêtement des sols	СТ	[0 à 3] 0 à 3
			Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Revêtement des sols	PP	[3 à 6] 3 à 6
			TOTAL		6
Couverture du b	âtiment		Poseur/Poseuse de couvertures non métalliques (47)		étalliques
Techniques du métier (1) - Couverture	СТ	[0 à 3] 0 à 3	Techniques du métier (1) - Couverture	СТ	[0 à 3] 0 à 3
Pratique du métier, y compris les stages (2) : - TP Couverture	PP	[3 à 6] 3 à 6	Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Couverture	PP	[3 à 6] 3 à 6
TOTAL 6 TOTAL			6		

Maintenance			
Techniques du métier (1) - Gros-œuvre - Horticulture - Plafonnage - Bois - Peinture du bâtiment	CT CT CT CT CT	[0 à 2] 0 ou 1 0 ou 1 0 ou 1 0 ou 1 0 ou 1	
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Horticulture (5) - TP Construction Gros-œuvre - TP Peinture du bâtiment - TP Bois (6) - TP Plafonnage	PP PP PP PP	[4 à 6] 0 à 2 0 à 2 0 à 2 0 à 2 0 à 2 0 à 2	
TOTAL		6	

Ouvrier/Ouvrière d'entretien du bâtiment et de son environnement (47)			
Techniques du métier (1) - Gros-œuvre - Horticulture - Plafonnage - Bois - Peinture du bâtiment	CT CT CT CT CT	[0 à 2] 0 ou 1 0 ou 1 0 ou 1 0 ou 1 0 ou 1	
Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Horticulture (6) - TP Construction Gros-œuvre - TP Peinture du bâtiment - TP Bois (7) - TP Plafonnage	PP PP PP PP PP	[4 à 6] 0 à 2 0 à 2 0 à 2 0 à 2 0 à 2 0 à 2	
TOTAL		6	

Installations électriques du bâtiment			
Techniques du métier (1) - Electricité	СТ	[0 à 3] 0 à 3	
Pratique du métier, y compris les stages (2) : - TP Electricité	PP	[3 à 6] 3 à 6	
TOTAL		6	

Aide électricien/aide électricienne (47)			
Techniques du métier (1) - Electricité	СТ	[0 à 3] 0 à 3	
Pratique du métier, y compris les stages (2) : - TP Electricité	PP	[3 à 6] 3 à 6	
TOTAL 6			

- (1) Si le(s) cours technique(s) n'est (ne sont) pas organisé(s), les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.
- (2) La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du (2) La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du
- Ce cours comprend les compétences de maçonnerie, de carrelage, de (3) pavage et de coffrage.
- (4) Ce cours comprend les compétences de revêtements souples de sols.
- (5) Les compétences de ce cours concernent l'entretien des espaces autour du bâtiment.
- (6) L'intitulé bois comprend l'entretien de menuiserie et l'aménagement de locaux.

- (1) Si le(s) cours technique(s) n'est (ne sont) pas organisé(s), les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.
- Les compétences de ce cours concernent la fabrication et le placement de chapes.
- (4) Les compétences de ce cours concernent le montage et le placement d'éléments menuisés.
- (5) Ce cours comprend les compétences de montage.
- Les compétences de ce cours concernent l'entretien des espaces autour du bâtiment.
- (7) L'intitulé bois comprend l'entretien de menuiserie et l'aménagement de locaux.

Enseignement de forme 3 Formation en alternance : insertion en entreprise Secteur professionnel 4 : HÔTELLERIE – ALIMENTATION

Groupe professi	ionnel		Métier		
Restauratio	n		Commis/Commise de cuisine	de collect	ivité (47)
Techniques du métier (1) - Cuisine de collectivités - Cuisine de restauration	CT CT	[0 à 3] 0 à 3 0 à 3	Techniques du métier (1) - Cuisine de collectivités Pratique du métier, y compris les	СТ	[0 à 3] 0 à 3
ratique du métier, y compris les tages (2): TP Cuisine de collectivités (3) TP Cuisine de restauration (3) TP Salle (3)	PP PP PP	[3 à 6] 0 à 6 0 à 6 0 à 6	stages (2): - TP Cuisine de collectivités	PP	[3 à 6] 3 à 6
	rr		TOTAL		6
TOTAL		6	Commis/Commise de	cuisine (47	7)
			Techniques du métier (1) - Cuisine de restauration	СТ	[0 à 3] 0 à 3
			Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Cuisine de restauration	PP	[3 à 6] 3 à 6
			TOTAL	•	6
			Commis /Commise d	le salle (47))
			Techniques du métier (1) - Salle	СТ	[0 à 3] 0 à 3
			Pratique du métier, y compris les stages (2) : - TP Salle	PP	[3 à 6] 3 à 6
					3 8 0

Boucherie-charcuterie			
Techniques du métier (1) - Charcuterie-traiteur		[0 à 2] 0 à 2	
Pratique du métier, y compris les stages (2): TP Charcuterie - traiteur TP Boucherie TP Travaux de magasin (4)	CT PP PP PP	[4 à 6] 1 à 3 1 à 3 0 à 2	
TOTAL		6	

Agent de fabrication du secteur alimentaire (47) CPU				
Pratique du métier, y compris les stages (2): TP Cuisine de restauration TP Charcuterie-Traiteur TP Boulangerie-Pâtisserie	PP PP PP	[3 à 6] 1 ou 2 1 ou 2 1 ou 2		
TOTAL	•	6		

Préparateur/Préparatrice en boucherie – Vendeur/Vendeuse en boucherie-charcuterie et plats préparés à emporter (47)				
Techniques du métier (1) - Charcuterie-traiteur		[0 à 3] 0 à 3		
Pratique du métier, y compris les stages (2): TP Charcuterie - traiteur TP Maintenance des locaux et des matériels TP Travaux de magasin (3)	CT PP PP	[3 à 6] 3 0 à 2 0 à 2		
TOTAL	6			

- (1) Si le(s) cours technique(s) n'est (ne sont) pas organisé(s), les (1) Si le(s) cours technique(s) n'est (ne sont) pas organisé(s), les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.
- (2) La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du (2)
- (3) Le choix du nombre de périodes dans les cours de cuisine et de salle (3) dépendra du(des) métier(s) organisé(s).
- (4) Par travaux de magasin, il faut entendre l'utilisation de la caisse, l'étiquetage, le pesage, les techniques d'emballage, l'organisation du comptoir.
 - Si ce cours n'est pas organisé spécifiquement, ses compétences seront abordées au travers des cours de pratique du métier.

- compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.
- La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du
- Par travaux de magasin, il faut entendre l'utilisation de la caisse, l'étiquetage, le pesage, les techniques d'emballage, l'organisation du comptoir.

Enseignement de forme 3 Formation en alternance : insertion en entreprise Secteur professionnel 5 : HABILLEMENT ET TEXTILE

Groupe professionnel			Métier		
Habillement		Ouvrier retoucheur/Ouvrière retoucheu		use (47)	
Techniques du métier (1) - Habillement Pratique du métier, y compris les	СТ	[0 à 3] 0 à 3	Techniques du métier (1) - Habillement Pratique du métier, y compris les	СТ	[0 à 3] 0 à 3
stages (2): - TP Habillement	PP	[3 à 6] 3 à 6	stages (2): - TP Habillement (3)	PP	[3 à 6] 3 à 6
TOTAL		6	TOTAL		6
			Piqueur polyvalent/Piqueus	se polyvale	nte (47)
			Techniques du métier (1) - Habillement	СТ	[0 à 3] 0 à 3
			Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Habillement (4)	PP	[3 à 6] 3 à 6
			TOTAL		6
			Repasseur finisseur/Repass	euse finiss	euse (47)
			Techniques du métier (1) - Habillement	СТ	[0 à 3] 0 à 3
			Pratique du métier, y compris les stages (2): - TP Habillement (5)	PP	[3 à 6] 3 à 6
			TOTAL		6

Enseignement de forme 3 Formation en alternance : insertion en entreprise Secteur professionnel 6 : ARTS APPLIQUÉS

Groupe professionnel		Métier			
Artisanat d'art		Encadreur/Encadreuse (47)			
Cours généraux - Education plastique Pratique du métier, y compris les stages (1): - TP Encadrement - TP Reliure	CG PP PP	[0 à 3] 0 à 3 [3 à 6] 3 à 6 0 à 3	Cours généraux - Education plastique Pratique du métier, y compris les stages (1): - TP Encadrement	CG PP	[0 à 3] 0 à 3 [3 à 6] 3 à 6
TOTAL		6	TOTAL		6

métier.

métier.

Enseignement de forme 3 Formation en alternance : insertion en entreprise Secteur professionnel 7 : ÉCONOMIE

Groupe professionnel		Métier			
Travaux de maga	asin		Auxiliaire de magas	sin (47)	
ours généraux ciences économiques (1) éerlandais et/ou anglais	CG CG	[0 à 4] 0 à 2 0 à 2	Cours généraux Sciences économiques (1) Néerlandais et/ou anglais	CG CG	[0 à : 0 à : 0 à :
Pratiques du métier Utilisation de l'outil informatique (2) Pratique du métier, y compris les stages (3) TP Travaux de magasin TP Utilisation de l'outil informatique (2)	CT PP PP	[0 à 2] 0 ou 2 [2 à 6] 2 à 6 0 ou 2	Techniques du métier Utilisation de l'outil informatique (2) Pratique du métier, y compris les stages (3) - TP Travaux de magasin (4) - TP Utilisation de l'outil informatique (2)	CT PP PP	[0 à 2 0 ou 2 [2 à 6 2 à 6 0 ou 2
TOTAL		6	TOTAL		6
			Équipier/Équipière logi	stique (47	7)
			Cours généraux Sciences économiques (1) Néerlandais et/ou anglais	CG CG	[0 à 4] 0 à 2 0 à 2
			Techniques du métier Utilisation de l'outil informatique (2) Pratique du métier, y compris les	СТ	[0 à 2] 0 ou 2
			stages (3) - TP Travaux de magasin (5) - TP Utilisation de l'outil informatique (2)	PP PP	[2 à 6] 2 à 6 0 ou 2
			TOTAL		6

Travaux de bureau					
Cours généraux Français Néerlandais et/ou anglais	CG CG	[0 à 4] 0 à 2 0 à 2			
Techniques du métier Utilisation de l'outil informatique (2)	СТ	[0 à 2] 0 ou 2			
Pratique du métier, y compris les stages (3) - TP Travaux de bureau - TP Utilisation de l'outil informatique (2)	PP PP	[2 à 6] 2 à 6 0 ou 2			
TOTAL		6			

Assistant /Assistante de réception – Téléphoniste (47)				
Cours généraux Français Néerlandais et/ou anglais	CG CG	[0 à 4] 0 à 2 0 à 2		
Techniques du métier Utilisation de l'outil informatique (2)	СТ	[0 à 2] 0 ou 2		
Pratique du métier, y compris les stages (3) - TP Travaux de bureau (6) - TP Utilisation de l'outil informatique (2)	PP PP	[2 à 6] 2 à 6 0 ou 2		
TOTAL		6		

Encodeur/Encodeuse de données (47)					
Cours généraux Français Néerlandais et/ou anglais	CG CG	[0 à 4] 0 à 2 0 à 2			
Techniques du métier Utilisation de l'outil informatique (2)	СТ	[0 à 2] 0 ou 2			
Pratique du métier, y compris les stages (3) - TP Travaux de bureau - TP Utilisation de l'outil informatique (2)	PP PP	[2 à 6] 2 à 6 0 ou 2			
TOTAL		6			

- (1) Ce cours peut être remplacé par le cours « Cours commerciaux » CT 0 à 2 heures. Les compétences de ce cours concernent les éléments (1) Ce cours peut être remplacé par le cours « Cours commerciaux » CT 0 à 2 heures. de commerce.
- (2) Un seul de ces cours doit être organisé.
- (3) La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du (3) La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du
- Les compétences de ce cours concernent les éléments de commerce.
- (2) Un seul de ces cours doit être organisé.

 - (4) Les compétences de ce cours sont centrées sur les travaux en magasin, la réserve de marchandises et la vente.
 - (5) Les compétences de ce cours sont centrées sur les travaux en dépôt de marchandises et en magasin.
 - (6) Les compétences de ce cours sont relatives à la réception des personnes et des messages et à la téléphonie.

Enseignement de forme 3 Formation en alternance : insertion en entreprise Secteur professionnel 8 : SERVICES AUX PERSONNES

			Métier			
Services sociaux et	familiaux		Aide ménager/Aide ménagèr		jère (47)	
echniques du métier (1)	am.	[0 à 2]	Techniques du métier (1)	G.T.	[0 à 2]	
Services sociauxFormation à la vie quotidienne (2)	CT CT	0 à 2 0 à 2	- Arts ménagers - Formation à la vie quotidienne (2)	CT CT	0 à 2 0 à 2	
Pratique du métier, y compris les stages (3) - TP Maintenance du linge - TP Arts ménagers - TP Habillement	PP PP PP	[4 à 6] 0 à 3 2 ou 3 0 à 3	Pratique du métier, y compris les stages (3) - TP Maintenance du linge - TP Arts ménagers - TP Habillement (4)	PP PP PP	[4 à 6] 0 à 3 2 ou 3 0 à 3	
TOTAL		6	TOTAL		6	
			Aide logistique en coll	ectivité (4	17)	
			Techniques du métier (1) - Arts ménagers - Formation à la vie quotidienne (2)	CT CT	[0 à 2] 0 à 2 0 à 2	
			Pratique du métier, y compris les stages (3) - TP Maintenance du linge	PP	[4 à 6] 0 à 2 ou 3	
			- TP Arts ménagers (5) - TP Habillement (4)	PP PP	2 ou 3 0 à 2 ou 3	
			TOTAL	I.	6	

Ouvrier/Ouvrière en blanchisserie – nettoyage à sec (47)				
Techniques du métier (1) - Techniques du métier	СТ	[0 à 3] 0 à 3		
Pratique du métier, y compris les stages (3) - TP Maintenance du linge - TP Habillement (4)	PP PP	[3 à 6] 0 à 6 0 à 6		
TOTAL		6		

Technicien de surface-nettoyeur/Technicienne de surface – nettoyeuse (47)				
Techniques du métier (1) - Arts ménagers	СТ	[0 à 3] 0 à 3		
Pratique du métier, y compris les stages (3) - TP Maintenance des locaux et des		[3 à 6]		
matériels	PP	3 à 6		
TOTAL		6		

- (1) Si le(s) cours technique(s) n'est (ne sont) pas organisé(s), les (1) Si le(s) cours technique(s) n'est (ne sont) pas organisé(s), les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont <u>obligatoirement</u> intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.
- (2) Les compétences de ce cours concernent l'éducation familiale et (2)
 - Les activités de ce cours rencontrent aussi les compétences de déontologie et des relations humaines.
- (3) La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du (3) La méthode de travail est comprise dans les périodes de pratique du métier.
- compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont <u>obligatoirement</u> intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.
- Les compétences de ce cours concernent l'éducation familiale et
- Les activités de ce cours rencontrent aussi les compétences de déontologie et des relations humaines.

 - (4) Si ce cours est organisé, il servira exclusivement à rencontrer les compétences du cours de TP Maintenance du linge.
 - (5) Les activités de ce cours rencontrent aussi les compétences relatives aux travaux de collectivités.